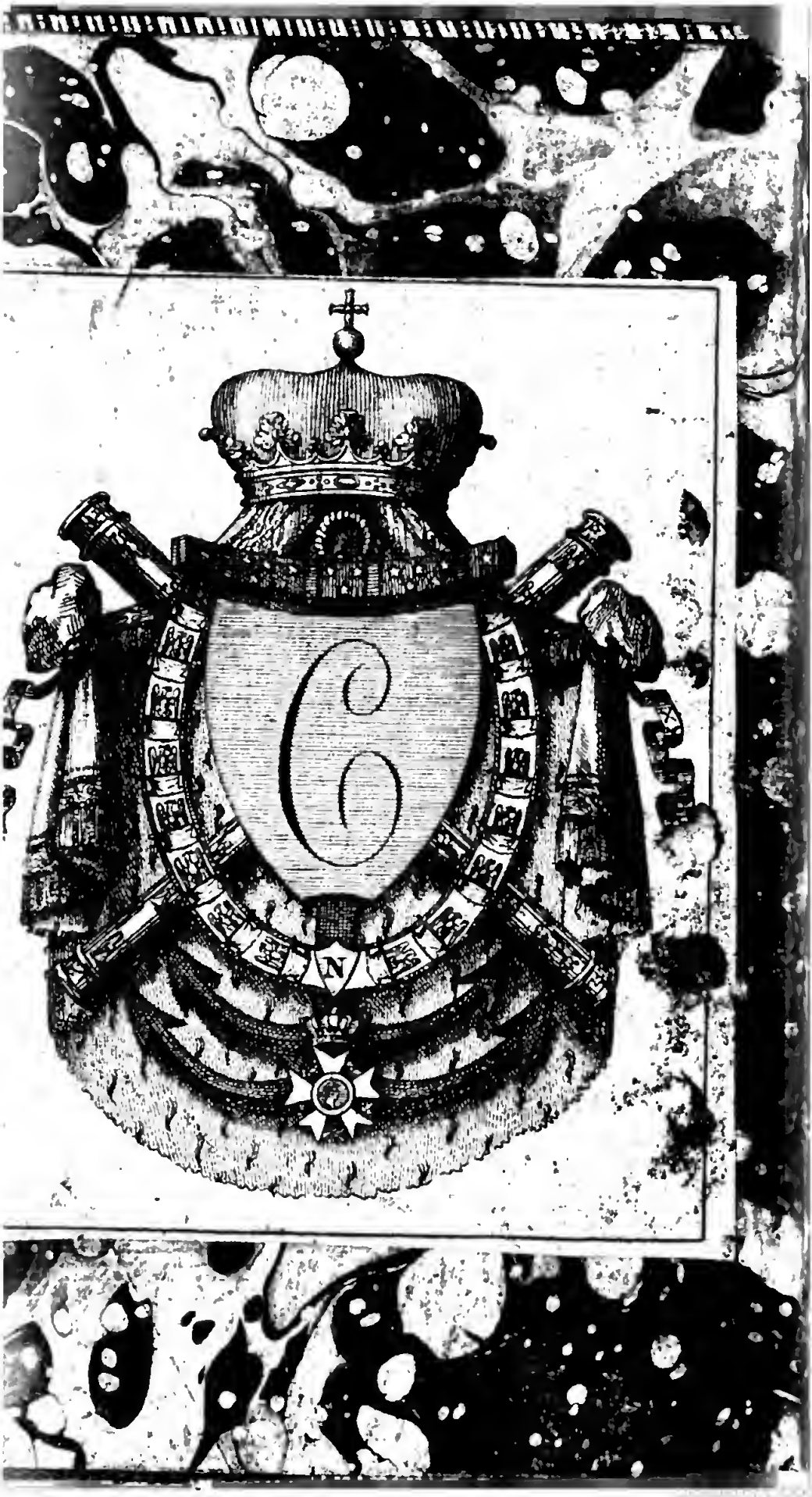
6
N

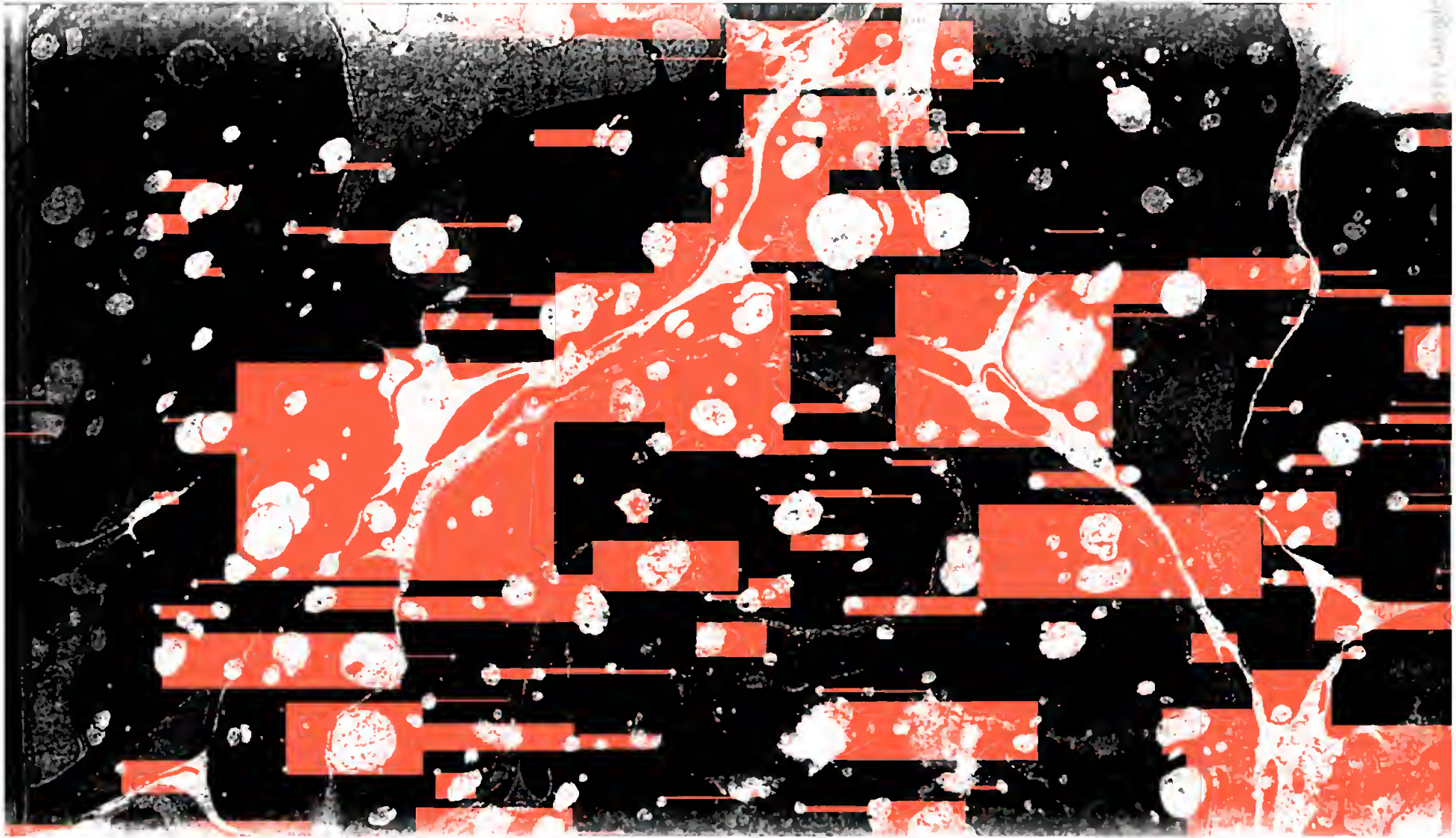

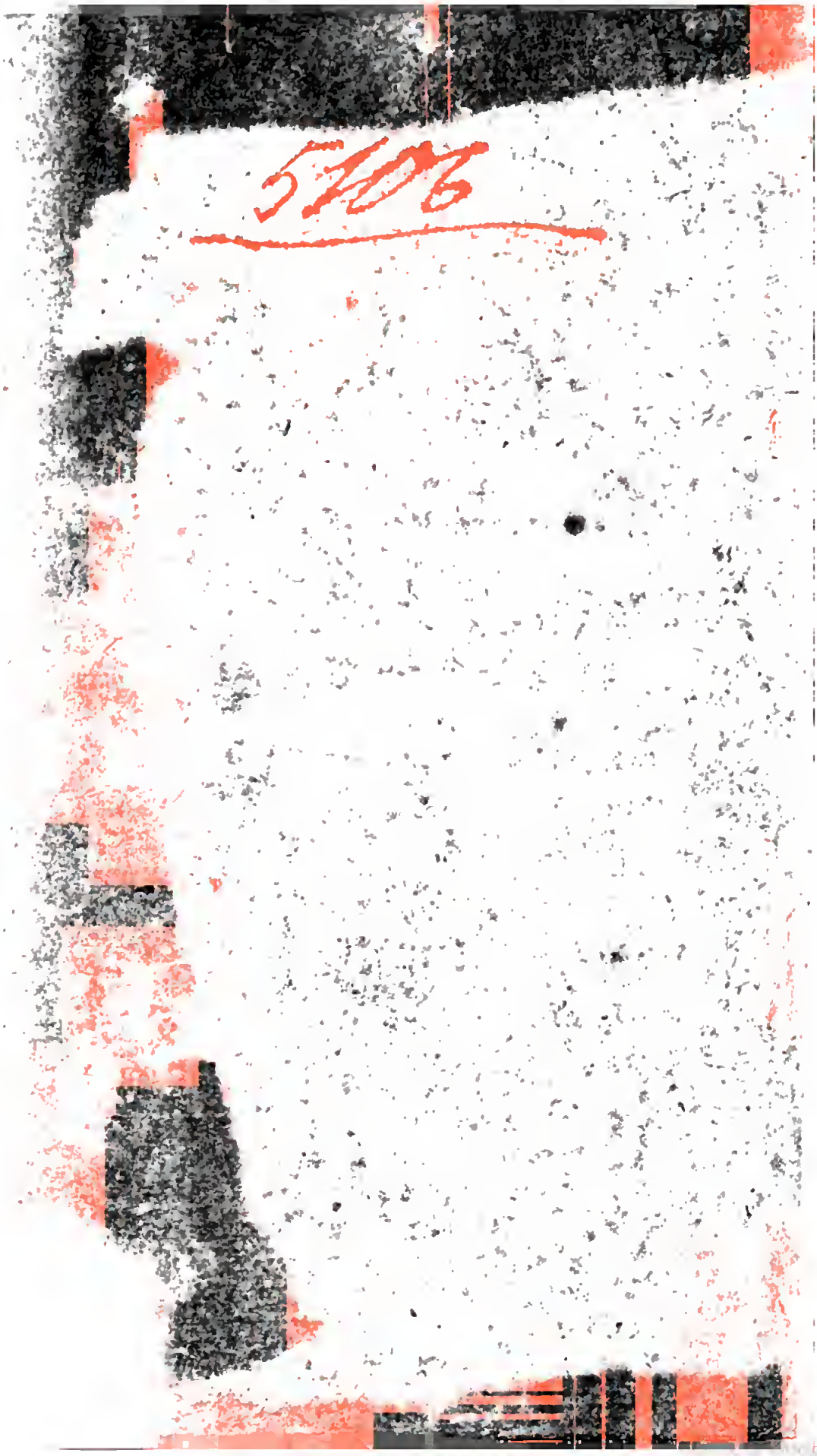

Palat. LX1 16.

BIBLIOTHÈQUE

UNIVERSELLE

DES DAMES.

Première Classe :

VOYAGES.

Il paroît tous les mois deux Volumes de cette Bibliothèque. On les délivre soit brochés, soit reliés en veau fauve ou écaillé, & dorés sur tranche, ainsi qu'avec ou sans le nom de chaque Souscripteur imprimé au frontispice de chaque volume.

La souscription pour les 24 vol. reliés est de 72 liv., & de 54 liv. pour les volumes brochés.

Les Souscripteurs de Province, auxquels on ne peut les envoyer par la poste que brochés, payeront de plus 7 liv. 4 s. à cause des frais de poste.

Il faut s'adresser à M. CUCHET, Libraire, *rue & hôtel Serpente, à Paris.*

SDN

BIBLIOTHEQUE

UNIVERSELLE

DES DAMES.

VOYAGES.

TOME SEPTIÈME.

A PARIS,

RUE ET HÔTEL SERPENTE.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

1787.

BIBLIOTHEQUE

UNIVERSELLE

DES DAMES.

VOYAGES.

LETTRE LII.

De Siam.

DEPUIS ma dernière lettre, Madame, j'ai parcouru le royaume de Siam. Un Miſſionnaire françois, un Siamois & quelques domeſtiques m'accompagnoient dans ce voyage. Nous viſitâmes d'abord les principales villes qui ſont ſituées ſur les bords du Menan. *Tchainal*

étoit autrefois une ville conſidérable; ce n'eſt plus qu'une place médiocre. Elle eſt environnée de pluſieurs villages qui ſont au milieu des bois : il y a quantité de ces habitations ſauvages dans ce royaume. Les Siamois les préfèrent au ſéjour des villes. Ils aiment mieux défricher un peu de terre, & la cultiver en liberté parmi des bêtes féroces, que de vivre dans un eſclavage continuel, & maltraités de leurs maîtres. Ce n'eſt pas que dans la plupart de ces lieux, ils n'obéiſſent à un gouverneur voiſin ; mais dans la crainte de les éloigner encore davantage, il a pour eux plus de ménagement.

En remontant le fleuve, nous

arrivâmes à *Laconcevan*. Les arbres que nous trouvâmes ſur notre route, nous offrirent un ſpectacle nouveau pour moi; c'étoit des nids de fourmis placés à l'extrémité des branches. C'eſt-là que ces animaux ont leur retraite & leurs proviſions, pour ſe garantir des inondations qui couvrent la terre pendant cinq ou ſix mois de l'année : ces nids, bien formés &maçonnés contre la pluie, pendoient comme des fruits.

Le Gouverneur de *Laconcevan* étoit ami du Miſſionnaire ; il ne voulut pas que nous euſſions d'autre maiſon que la ſienne. Il nous demanda ſi la cour étoit toujours la même, & ſi, depuis un certain tems, il n'étoit rien arrivé d'ex-

traordinaire au palais ou dans le Royaume. Comme cette queſtion me cauſoit quelqu'étonnement, le Miſſionnaire me dit en latin : « Avez-» vous donc oublié que c'eſt ainſi » que l'on s'informe, dans ce pays-» ci, de la ſanté du Roi, dont » il n'appartient qu'aux Mandarins » du premier ordre de prononcer » le nom » ?

Nous n'étions pas éloignés d'une mine d'aimant pour laquelle le Gouverneur nous donna des guides; elle eſt à l'orient d'une haute montagne, & paroît diviſée en deux roches, dont celle qui eſt plus au nord, eſt d'un aimant bien plus vif que l'autre; elle attiroit avec une force extraordinaire, les inſ-

trumens de fer dont nous nous ſervions pour en détacher quelques morceaux. Nous ne doutâmes point qu'en fouillant un peu avant, on n'en tirât d'excellentes pièces. Nous vîmes d'autres mines abondantes en acier près de la ville de *Campeng-pet*, capitale de la province de ce nom, & peu inférieure à Siam, ſoit pour l'étendue, ſoit pour le nombre des habitans.

Tiang-tong, ſitué dans la partie ſeptentrionale du Royaume de Siam, fut autrefois une grande Ville, qui a été en partie ruinée par les guerres. Nous trouvâmes fort communément ſur notre route l'arbre, appelé *Tonkoé*, dont l'écorce pilée eſt ici la matière ordinaire

du papier ; ce papier eſt moins blanc, moins uni & moins fort que le nôtre. Les Siamois écrivent deſſus avec l'encre de la Chine. Souvent ils le noirciſſent pour écrire avec de la craie. Ils ont un autre papier compoſé des feuilles d'un arbre qui a quelque reſſemblance avec le palmier. On y grave les lettres avec un poinçon, & c'eſt de ces eſpèces de tablettes que ſont compoſés leurs livres d'égliſe, pliés en pluſieurs ſens, comme les feuilles d'un paravent. Cette même route de *Campengpet* à *Tiangtong* étoit plantée d'une autre ſorte d'arbres, dont les Siamois cueillent les fruits pour en faire du ciment. On les mêle avec de la chaux,

& l'on s'en ſert pour blanchir les murailles, & leur donner un luſtre qui diffère peu de celui du marbre. Il y en a d'autres qui produiſent une gomme dont les Chinois & les Japonois font un vernis admirable. L'arbre qui porte l'aréka y eſt auſſi fort commun, & l'on y fait un grand uſage du bétel.

Métac eſt la dernière Ville du Royaume de Siam du côté du nord. Les forêts & les montagnes des environs ſont fécondes en rhinocéros, que les Portugais ont nommés les *Moines des Indes*, parce que leur tête paroît enveloppée par derrière d'un capuchon. On aſſure qu'ils ont une antipathie natu-

relle pour l'éléphant, & qu'ils ſont toujours en guerre avec lui. La nature a couvert leur langue d'une membrane ſi rude, qu'elle eſt peu différente d'une lime, & qu'ils écorchent tout ce qu'ils veulent lécher. Ils mangent avec plaiſir des branches d'arbres hériſſées d'épines, & les briſent ſans aucune peine, quoique leur bouche en ſoit quelquefois enſanglantée: on aſſure que, lorſqu'on fend par le milieu la corne du rhinocéros, on y apperçoit, des deux côtés, comme dans certains cailloux d'Egypte, des figures d'hommes, d'oiſeaux, d'arbres, d'animaux & d'autres objets diverſifiés. La plûpart des Rois des Indes boivent dans

des vaſes de cette matière, parce qu'elle eſt, dit-on, un excellent antidote. On prétend que, ſi on y verſoit du poiſon mêlé avec de la liqueur, on verroit ſortir une petite ſueur au travers de la coupe. On fait aux Indes un très-grand uſage de cet animal dans la médecine : ſa peau ſert en outre à faire des boucliers, & pluſieurs Indiens ſe nourriſſent de ſa chair, qu'ils trouvent exquiſe.

Quand le rhinocéros eſt dans un état tranquille, ſa groſſeur n'a rien d'extraordinaire ; mais quand il eſt en colère, il s'enfle ſi prodigieuſement, qu'il en devient monſtrueux. Son cri reſſemble à celui d'un bœuf pouſſif, & ſe fait en-

tendre assez loin lorsqu'il est animé. La chasse des rhinocéros ressemble à celle des éléphans, soit qu'on veuille les prendre vivans, soit qu'on desire les avoir morts; ils savent nager, aiment à se plonger dans l'eau; & l'on prétend qu'ils courent avec une telle légéreté, qu'ils font quelquefois jusqu'à soixante lieues par jour. Ils ont l'odorat extrêmement subtil; & un chasseur qui veut les attaquer, doit se placer au-dessous du vent. « Avec » le vent, m'a dit un Naturaliste, » le rhinocéros sent de loin tou» tes sortes d'animaux, marche » vers eux en droite ligne, renver» se tout ce qui se rencontre sur » son passage, buissons, arbres,

» groſſes pierres ; rien ne l'oblige à
» ſe détourner : avec ſa corne, il
» déracine les arbres, arrache les
» pierres qui s'oppoſent à ſon paſ-
» ſage, & les jette derrière lui fort
» haut à une grande diſtance ; en
» un mot, il abat tous les corps
» ſur leſquels ſa corne peut avoir
» quelque priſe : s'il ne rencontre
» rien lorſqu'il eſt en colère, il ſe
» contente de baiſſer la tête, &
» de creuſer des ſillons ſur la terre.
» Il attaque aſſez rarement les hom-
» mes, à moins qu'on ne le pro-
» voque, ou que l'homme ne ſoit
» vêtu de rouge : dans ce cas, il ſe
» met en colère, tâche de ſaiſir la
» perſonne par le milieu du corps,
» & le fait voler par-deſſus ſa tête

» avec une telle force, qu'elle eſt tuée » par la violence de ſa chûte : alors » il vient la lécher ſi fortement, » qu'il lui enlève toutes les chairs. » Il en fait de même aux autres ani- » maux. Si on le voit venir, il n'eſt » pas difficile de l'éviter, parce » qu'il ne ſe retourne qu'avec pei- » ne ; d'ailleurs, il ne voit que » devant lui ; ainſi, on n'a qu'à le » laiſſer approcher à la diſtance de » ſept à huit pas, & alors ſe met- » tre un peu à côté : il n'apperçoit » plus celui qu'il pourſuivoit, & » ne peut plus que très-difficilement » le retrouver ».

Toutes les villes qui s'éloignent des rives du Ménan, méritent peu d'attention ; j'en excepte cependant

Cambori, *Coroſama*, *Socotai*, *Sanquelouk*, *Tenaſſerim*, & quelques places maritimes; mais toutes ces villes n'ont rien de comparable à nos villes d'Europe. La plûpart ſont un amas confus de cabanes, fermées d'une enceinte de bois, ou tout au plus d'une méchante muraille de briques. A en juger par les noms éclatans que leur donnent les Siamois, on en concevroit une toute autre idée. Tiang-tong, par exemple, ſignifie, *vrai or*; Campengpet, *murs de diamant*; Laconcevan, *montagne du ciel*. A l'exception des lieux dont j'ai parlé, tout le Royaume de Siam n'eſt guère qu'un vaſte déſert: à meſure qu'on pénètre dans les terres, on n'y trouve que des

forêts & des bêtes ſauvages. Le nombre des habitans ne paſſe pas deux millions. Auſſi un Siamois vantant un jour au Roi de Golconde la grandeur des états de ſon maître : « Vous avez raiſon, lui » dit le Monarque ; votre Maître » a des états plus étendus que les » miens ; mais je règne ſur des » hommes, & le Roi de Siam ne » commande qu'aux moucherons » & aux ſinges ». On eſtime vingt-quatre millions d'or les revenus de ce Prince, dont la plus grande partie eſt priſe ſur l'entrée & la ſortie des marchandiſes étrangères : ce ſont les richeſſes de l'état plutôt que celles du Monarque ; car à Siam les Rois ne s'illuſtrent qu'à

proportion de ce qu'ils enrichiſſent le tréſor, ſans qu'ils ſe permettent jamais d'y toucher, quelque beſoin qu'ils puiſſent en avoir.

Ayant remonté le Menan juſqu'aux frontières, en viſitant de côté & d'autre les villes & les campagnes qu'il offre ſur ſon rivage, nous deſcendîmes cette rivière juſqu'à ſon embouchure. Il nous fut aiſé durant la route d'obſerver cette belle portion du Royaume, bordée d'une double chaîne de montagnes qui lui ſervent de rempart naturel. Au milieu eſt une vallée longue de cent lieues, d'une largeur médiocre, flanquée de côteaux très-riches, & arroſée d'une infinité de canaux qui y portent

l'abondance. Une choſe qui m'étonnoit, c'étoit de n'y voir aucun arbre ſemblable à ceux que nous connoiſſons en Europe ; il n'en étoit pas de même des légumes & des fleurs : j'y trouvois des ciboules, des raves, des concombres, du perſil, & d'autres productions de nos jardins. Les tubéreuſes, les œillets, les amarantes, les tricolors ſont des fleurs aſſez communes dans ce pays ; mais elles y ont & moins d'éclat, & moins d'odeur que dans le nôtre ; les fruits y ont plus de parfum & de ſaveur, & y ſont variés à l'infini ; mais il n'en eſt preſqu'aucun qui reſſemble à ceux que nous cultivons. A l'égard des animaux, nous en

vîmes de toute eſpèce. Les éléphans vont par troupes dans les forêts.

Parmi les oiſeaux qui lui ſont particuliers, un des plus extraordinaires eſt le *Nokto*. Il eſt plus grand que l'autruche, & peut être mis dans la claſſe des pélicans. En général, tous les oiſeaux ont ici un très-beau plumage; le jaune, le rouge, le bleu, le verd ſont les nuances les plus ordinaires. Leur ramage n'a rien d'agréable. Tous ont un cri qui bleſſe l'oreille. On ne connoît ici ni le cigne, ni le roſſignol; mais les moineaux, les corneilles, les vautours y abondent, & la plupart ſont très-familiers. Ils entrent librement dans les maiſons pour y trouver de la pâture, & perſonne

ne cherche à leur nuire ; on leur abandonne le corps des enfans qui meurent avant trois ou quatre ans ; les perdrix & les pigeons font leurs nids ſur les arbres, pour ſe garantir des inondations. Les dévots Siamois, dans la crainte de manger leurs parens, dont ils croient que les ames habitent le corps des oiſeaux, s'abſtiennent de ſe nourrir de leur chair ; & c'eſt ce qui les multiplie conſidérablement. On élève des coqs pour les faire battre enſemble, eſpèce d'amuſement qui plaît beaucoup aux Indiens. C'eſt l'unique ſpectacle que les Talapoins voudroient abolir. Ils prétendent que ceux qui aiment à le voir, ſe battront dans l'autre vie avec des bar-

res de fer. Ils ont de plus une très-mauvaise opinion du caractère & de la façon de penser d'une personne qui s'amuse d'un divertissement aussi cruel. Un de nos Rois avoit le même goût : on tira le même présage; & malheureusement il ne s'est que trop vérifié.

Il y a peu de pays où il y ait autant de poissons de mer & de rivières qu'à Siam. Les espèces les plus remarquables sont le requin ou chien marin, l'étoile de mer, le caboche, le crocodile, le lézard d'eau, & le chat marin. Le premier est le plus vorace de tous les poissons. Sa grandeur est prodigieuse, & on l'appelle *Antropophage*, parce qu'il est le plus dange-

reux ennemi de l'homme; on en a pris qui avoient des hommes entiers, & même un ſoldat tout armé dans l'eſtomac. C'eſt, dit-on, ce qui a fait appeler cet animal *Requiem*, premier mot de la prière ordinaire que nous faiſons pour les morts. On prétend que ſi l'on tient ſa gueule ouverte avec un bâillon, les chiens y entrent pour manger ce qu'il a dans le ventre. On connoît l'uſage que l'on fait de ſa peau; elle ſert pour couvrir les étuis, polir le bois, & même le fer.

Le caboche eſt un poiſſon de rivière qui ſe trouve dans le Menan, & dont les nations voiſines de Siam font beaucoup de cas; ſéché au ſoleil, il peut tenir lieu de jam-

bon. Les Hollandois en portent tous les ans de groſſes proviſions à Batavia, & c'eſt pour les Siamois un objet conſidérable de commerce. Le crocodile cauſe de grands ravages ſur les bords du Menan ; c'eſt le requin des rivières. Ceux qui s'y baignent, ſont expoſés à ſes attaques. Les Siamois s'en garantiſſent en fermant d'une cloiſon de cannes, l'endroit où ils vont ſe baigner. Le lézard d'eau n'eſt guère plus gros ni plus grand qu'une ſang-ſue. Sa morſure cauſe la mort au bout de quelques heures, tant ſon venin eſt ſubtil. C'eſt un animal de paſſage qui ne fréquente la rivière de Siam, que tous les neuf ou dix ans. Il y a quelques années qu'il en parut un

eſſaim ſi nombreux, & tant de gens en furent piqués & en moururent, qu'il y eut défenſe ſous les peines les plus ſévères de ſe baigner; il fut même ſtatué que les parens de ceux qui mourroient de ces piqûres, paieroient une certaine ſomme. La chaleur & l'humidité font croître dans les montagnes d'autres reptiles, dont le détail ſeroit infini; on diſtingue des mouches luiſantes, qui font ſur les arbres une eſpèce d'illumination; par un mouvement aſſez ſingulier, elles cachent quelquefois leur lumière, & la font reparoître toutes enſemble un moment après, avec une régularité & un accord qui ont quelque choſe de merveilleux.

Après avoir traverſé le royaume dans des bateaux commodes, nous viſitâmes par la même voie les principales villes maritimes, où je n'apperçus rien de remarquable, & nous revînmes enſuite dans cette capitale. Les voitures de terre ne ſont pas les plus communes à Siam, parce que les voyages les plus fréquens ſe font par eau, dans des eſpèces de barques, qui, comme je vous l'ai déjà dit, Madame, portent ici le nom de *Ballons*. Le corps du bâtiment n'eſt que d'un ſeul tronc d'arbre qu'on creuſe avec le fer, & auquel on ajoute un bordage de chaque côté, avec une poupe & une proue très-haute, qui repréſentent ordinairement un dragon, ou

quelqu'autre animal monſtrueux, dont la tête & la queue ſont recourbées. Deux hommes aſſis, les jambes croiſées, l'un à côté de l'autre, ſur une planche qui traverſe le bateau, en occupent toute la largeur; l'un rame à droite & l'autre à gauche, & tous les deux ont le viſage tourné vers la proue, au lieu que nos rameurs lui tournent le dos. Un ballon contient quelquefois cent rameurs dans le même ordre; ils ont des chants ou des cris meſurés, & plongent la rame & la relèvent en cadence, avec un mouvement de bras & d'épaule très-vigoureux, mais facile & de bonne grace. Les ballons ordinaires ont au milieu une oge de bois, qui peut contenir toute

ane

une famille ; & pluſieurs Siamois n'ont point d'autres habitations que ces maiſons flotantes. Les bateaux des perſonnes qualifiées n'ont qu'un ſiège, qui occupe preſque toute la largeur, & ne contient qu'une ſeule place. Un Mandarin de la ſeconde claſſe, n'a qu'un ſimple paraſol pour ſe mettre à couvert ; s'il eſt d'un rang plus conſidérable, ſon ſiège plus élevé eſt ſurmonté d'une impériale, eſpece de berceau de cannes, ouvert par les côtés, & orné de peintures & de dorures. Dans un pays où l'on diſtingue les états par les habits ou par les voitures, il doit y avoir moins d'impertinens que dans le nôtre. S'il arrive que le ballon du Roi

paſſe ſur la rivière, tous les autres bateaux s'arrêtent, & tout l'équipage ſe proſterne, juſqu'à ce que le Monarque ait diſparu; comme ſi c'étoit une marque de grandeur, de tenir des milliers d'hommes dans une poſture humiliée & contrainte. En France on ſe tient de bout; cette attitude nous diſtingue des animaux, & c'eſt être véritablement grand, véritablement Roi, que de commander à des hommes.

LETTRE LIII.

De Siam.

LA langue ſiamoiſe, Madame, a quelque reſſemblance avec celle de la Chine, par la variété de ſes inflexions, & par le grand nombre de monoſyllabes dont elle eſt compoſée. Son alphabet eſt formé de trente-ſept conſonnes, & d'un nombre encore plus grand de voyelles & de diphtongues. Pluſieurs de ces caractères ne diffèrent entr'eux que par la forme des accens, & par des inflexions preſque imperceptibles.

Certaines voyelles ſe placent devant les conſonnes, d'autres après,

quelques-unes deſſus, d'autres deſſous ; mais quelle que ſoit leur poſition, on les prononce toujours après la conſonne. Il ſeroit, je crois, raiſonnable de penſer que les Siamois, comme les Hébreux, ont d'abord écrit ſans voyelles, & que les ayant adoptées depuis, ils les ont marquées par des traits étrangers, qui ſe placent pour l'ordinaire hors du rang des conſonnes, comme les points hébraïques.

Les Européens ont beaucoup de peine à trouver dans leur langue l'équivalent des caractères ſiamois. De dix mots, écrits dans nos caractères, & prononcés par un François, à peine s'en trouvera-t-il un

qui ſoit reconnu par les gens du pays, quelque ſoin qu'on prenne d'ajuſter notre orthographe à leur prononciation. Cependant les Siamois ont notre R, que les Chinois n'ont pas, notre V conſonne, notre H, notre E ouvert, qui ne ſouffre point ici l'éliſion, & l'A, qu'ils prononcent comme nous dans les ſyllabes finales, & comme l'E muet au milieu d'un mot. Ils n'ont pas notre U voyelle, qui eſt en uſage chez les Chinois.

Leur prononciation eſt douce, & a même quelque moleſſe. Ils appuient légérement ſur les conſonnes, principalement ſur celles qui ſe trouvent à la fin des mots; ils ne les prononcent jamais d'un ton

plein; l'articulation du B eſt à peine ſenſible.

Les noms & les pronoms ſiamois ne ſe déclinent pas, & n'ont pas d'articles, pour marquer la différence des genres & des cas. Quand deux ſubſtantifs ſe ſuivent, le ſecond eſt cenſé au génitif. Le nom ſe place toujours devant le verbe, le verbe devant ſes régimes, & le ſubſtantif devant l'adjectif. Nulle inverſion dans cette langue; elle n'a ni genres, ni nombres; les verbes n'ont qu'un mode, qui répond à notre infinitif, & qui ne ſe conjugue pas. Pour diſtinguer le nombre & les tems, on emploie quelques particules, qu'on met tantôt devant, tantôt après les ver-

bes; il n'y a guère de langue plus pauvre & moins variée dans ſes tours. Les Siamois manquent de mots ſimples pour exprimer une infinité de choſes, & ſont obligés de recourir à des circonlocutions. Ils appellent les lêvres *lumière de la bouche*; les fleurs, *gloire du bois*; les rivières, *mères des eaux*: ils diſent *tête de diamant*, pour diamant; *perſonne d'homme*, pour homme; *corps de bœuf*, pour bœuf.

Les ſavans & les perſonnes polies ont un langage particulier, appelé *Bali*. On s'en ſert principalement dans les livres de religion & de droit. Cette langue a trente-trois conſonnes & un grand nombre de voyelles. On prétend qu'elle

a quelque reſſemblance avec un idiôme qui ſe parle ſur la côte de Coromandel. Le *Bali* a ſes déclinaiſons, ſes conjugaiſons, ſes dérivés, ce qui manque au Siamois vulgaire. L'une & l'autre langue s'écrivent de gauche à droite, comme les langues d'Europe, en quoi elles diffèrent de la plûpart des idiômes aſiatiques qui s'écrivent de droite à gauche.

La plûpart des enfans Siamois ſont élevés dans les couvens des Talapoins. Ils y entrent à ſept ou huit ans, & ils prennent l'habit de l'ordre, mais ſans contracter aucune eſpèce d'engagement. Ils ne ſont point nourris par les Moines, mais par leurs parens; ce ſont

ces petits Moines que l'on nomme *Nen.*

Après la lecture & l'écriture, l'arithmétique eſt une des premières choſes qu'on leur apprend. Les principes de cette ſcience ſont à-peu-près les mêmes chez les Siamois que parmi nous; leurs chiffres reſſemblent à ceux que l'on trouve ſur quelques anciennes médailles arabeſques. Ils ont dix caractères primordiaux, qu'ils placent comme nous, de droite à gauche; leur zéro eſt figuré comme le nôtre, & prend les mêmes valeurs dans le même arrangement.

Quand les enfans ſont inſtruits de ces premières connoiſſances, on leur enſeigne les règles de la lan-

gue bali, pour les préparer à l'intelligence des livres de philoſophie & de religion. Leur philoſophie ſe réduit à l'étude de la morale, dont les principes néceſſaires à la conſervation mutuelle des ſociétés, ſont à peu près les mêmes chez tous les peuples.

Leurs idées ſur le ſyſtême du monde paroîtront fort abſurdes à nos philoſophes. Ils croyent que la terre eſt quarrée, & que le firmament porte à plomb ſur elle, comme une cloche de verre ſur une couche de fumier. Ils la diviſent en quatre régions habitables, mais ſéparées l'une de l'autre par des vaſtes mers, qui en font quatre mondes différens. Ils ſuppoſent

qu'au milieu de ces quatre régions eſt une vaſte montagne, qui a la forme d'une pyramide dont les côtés ſont égaux. Depuis le niveau de la terre juſqu'au ſommet de cette montagne, ils comptent quatre-vingt-quatre mille *Jods*, de huit mille toiſes chacun, & ils lui donnent en profondeur la même dimenſion. Ils comptent autant de *Jods* depuis chaque face de la pyramide, juſqu'à chacun des quatre mondes dont elle eſt le centre. Ils placent le nôtre au midi de la montagne, autour de laquelle ils font tourner le ſoleil, la lune & les autres aſtres; ils placent au-deſſus un premier ciel, appelé *Inzratiracha*, & enſuite un autre, qui

eſt la demeure des bienheureux.

Le cours de la lune règle l'année ſiamoiſe, qui commence ordinairement à la lune de Décembre, & quelquefois à celle de Novembre. Dans les années biſſextiles, qui arrivent tous les cinq ans, ils intercalent un mois; ce qu'ils font en comptant deux fois la huitième lune. Leurs années communes ont douze mois, diviſés en ſemaines, dont les jours ont le nom d'une des ſept planètes, dans le même ordre que nous obſervons. Les jours & les nuits ſont égaux ici preſque toute l'année. Leurs mois n'ont point de noms particuliers, & ne ſont diſtingués que par l'ordre numérique. Le jour naturel

turel ſe diviſe en ſix parties égales, qu'on appele *Jam*, & l'on ſubdiviſe chaque Jam en quatre autres parties nommées *Toum*. Le jour commence ici ſix heures plutôt qu'à Paris.

Avant le règne de *Chaou-Naraie*, les Siamois avoient une eſpèce de cycle, qui comprenoit douze années, à chacune deſquelles ils donnoient différens noms, les mêmes que ceux des ſignes de leur zodiaque. Quand les douze années étoient révolues, ils commençoient un autre cycle. Conſtance s'étant apperçu que cette manière de compter jettoit de la confuſion dans les actes publics engagea le Prince à la ſupprimer.

Les Siamois ne connoiſſent point l'uſage des horloges à roues. On ſe ſert dans le palais d'une horloge d'eau. C'eſt un petit vaſe de cuivre très-mince, au fond duquel eſt un trou preſqu'imperceptible. On plonge ce vaſe dans l'eau, & quand il coule à fond, c'eſt une de leurs heures. Les heures de la nuit ſe meſurent de même, & chaque fois qu'elles ſe renouvellent, les gardes du Palais frappent ſur des baſſins de cuivre.

Le Roi a quelques aſtronomes Mahométans à ſon ſervice. Ils ſavent prédire les éclipſes; mais leurs calculs manquent toujours d'une certaine préciſion. Les Siamois ont au ſujet de ces phénomènes les

mêmes préjugés que leurs voiſins. Ils croyent que les éclipſes arrivent par la malignité d'un dragon, qui dévore le ſoleil & la lune, & qui les rejette enſuite, ce qui cauſe l'émerſion. Quand on leur objecte que les mathématiciens prédiſent l'inſtant même de l'éclipſe, ſa grandeur & ſa durée, ils répondent tranquillement que le dragon a des pas réglés, & que ceux qui ont étudié ſa marche, connoiſſent l'heure & la meſure de ſon appétit.

Leur médecine eſt très-imparfaite, & ſe réduit à un petit nombre de remèdes fort ſimples, qu'ils tiennent de leurs ancêtres, & qu'ils appliquent par routine à certaines maladies ſans aucun égard pour

les ſymptômes particuliers. Une des pratiques des Médecins Siamois conſiſte à fouler le corps du malade, en montant ſur lui, pour amollir & relâcher les parties. On aſſure que, dans la groſſeſſe même, les femmes ont recours à cette opération, afin de ſe procurer un accouchement plus facile. Les minéraux & les ſimples ſont les principaux ingrédiens de leurs remèdes; ils emploient quelques-uns de nos purgatifs, & c'eſt des Européens qu'ils ont appris l'uſage du quinquina. La pratique des ventouſes ſcacifiées & des ſangſues leur eſt connue. Ils uſent auſſi de la ſaignée, du trépan, & de quelques autres opérations de chirurgie; mais dans

ces occaſions, ils ſont obligés de recourir à des mains européennes. En général tous leurs remèdes ſont très-chauds, & il ſemble que ceux qui concentrent ou qui augmentent la chaleur naturelle, ſoient les plus analogues à leur tempérament. Cependant ils ſe baignent pour la fièvre & pour toutes ſortes d'indiſpoſitions. Leurs malades ne vivent que de bouillie, de riz très-léger; on leur interdit les bouillons de viande, qui en général ſont mal-ſains à Siam, parce qu'ils relâchent trop l'eſtomac. Dans la convaleſcence, les Médecins permettent la chair de porc, qui eſt ici d'une digeſtion très-facile.

L'horreur qu'ils ont des cadavres, & l'uſage où l'on eſt de les conſumer par la flamme, ne leur permet pas de faire des expériences d'anatomie. Ainſi ils ſont à cet égard dans une ignorance extrême. Les ſecrets de la chimie ne leur ſont pas moins inconnus, quoiqu'ils aiment paſſionnément cette ſcience, & qu'il y ait à Siam un grand nombre de charlatans étrangers, qui abuſent tous les jours de la crédulité de ce peuple.

Les Siamois, quoiqu'infiniment plus ſobres que nous, ne vivent pas plus long-tems, & n'en ſont pas moins ſujets à un grand nombre de maladies. Les plus communes ſont la diſſenterie, les fiè-

vres chaudes, les fluxions, les rhumes, les abcès de toute eſpèce & les éréſipèles. Ce dernier mal eſt ici un fléau épidémique, dont preſque perſonne n'eſt exempt. Mais la goute, l'apoplexie, l'épilepſie, les coliques & l'hydropiſie ſont des maladies très-rares. Les fièvres intermittentes ſont peu communes, & rarement mortelles. La petite-vérole fait ici les mêmes ravages qu'à la Chine.

Ces Aſiatiques, dont l'imagination eſt naturellement vive, ont beaucoup de talent pour la poéſie. Leurs vers, comme les nôtres, ſont rimés, & formés d'un certain nombre des ſyllabes. Mais ils préſentent des penſées ſi extraordinaires, que

j'en ai très-peu vu dont le ſens puiſſe s'ajuſter à nos idées. J'y ai cependant remarqué des peintures & des images; celles, par exemple, d'un jardin agréable, dans lequel un amant offre une retraite à ſa maîtreſſe. Enfin, ſi quelque choſe peut donner une idée de ces compoſitions ſiamoiſes, c'eſt la lecture des poètes françois qui vivoient avant Ronſard. Outre les chanſons galantes, on en a auſſi d'hiſtoriques & de morales, comme en France, & même des chanſons de table, ſur leſquelles les Siamois font des airs, ſans avoir aucun principe de muſique. Ils ne ſavent pas même les noter, & ne connoiſſent le chant que par routine.

Ils n'ont ni tremblement, ni cadence, mais ils chantent quelquefois comme nous ſans paroles; & au lieu de *la la la*, ils diſent *noï*, *noï*. Ils n'ont point d'idée de l'accompagnement; & leurs concerts n'ont qu'une partie, qui eſt la même pour les inſtrumens & pour les voix. Ces inſtrumens ſont des violons à trois cordes, des hautbois fort aigres, des tambours de pluſieurs eſpèces, des baſſins de cuivre ſuſpendus, & ſur leſquels on frappe avec une baguette. Leur ſon quoique bruyant & confus, n'eſt point ſans agrément, principalement lorſqu'on les entend de loin.

La pareſſe, le défaut d'encou-

ragement, le danger qu'il y auroit de ſe diſtinguer dans un pays où la fortune des particuliers eſt dans les mains du Souverain, ſont autant de cauſes qui empêchent ici le progrès des arts. Ajoutez que ce peuple eſt ſimple, ſans ambition, économe, frugal, & tellement occupé de ſes beſoins, que ſes idées ne peuvent s'étendre juſqu'à la ſphère des choſes ſuperflues. La pauvreté, qui eſt extrême dans tous les états, en bannit le luxe, enfant de la proſpérité, & père des arts.

L'uſage des corvées, dont le motif eſt arbitraire, fait que les Siamois s'exercent de bonne heure à toutes ſortes de métiers, & n'excel-

lent dans aucun. La plûpart de leurs arts méchaniques ſe bornent à la recherche du néceſſaire, & ont rarement l'aiſance pour objet. Cependant il en eſt quelques-uns que ces Indiens cultivent avec induſtrie.

Ils réuſſiſſent aſſez bien dans les ouvrages de menuiſerie, & ils font les aſſemblages avec beaucoup de juſteſſe. Ils connoiſſent la ſculpture; mais leurs figures n'ont ni proportion, ni élégance. Ils cuiſent fort bien la terre, & il n'y a point de meilleure brique que celle qu'on fait à Siam. Leur ciment eſt meilleur que le nôtre, mais leurs édifices n'ont rien de ſolide, parce qu'ils bâtiſſent ſans fondement. Les

fortereſſes même ſont ici conſtruites à fleur de terre.

Ils ne s'entendent point à perfectionner le fer dans la forge, & ils l'employent preſque cru, tel qu'il ſort de la première fonte. On ne fait point dans le pays de criſtal fondu, ni de verre. On n'y fabrique aucune étoffe de ſoie: celles de coton ne ſe font qu'à Juthia. Elles ſont groſſières, & leurs couleurs n'ont point d'éclat. Ils ne font point d'ouvrage de tapiſſerie; mais ils brodent fort bien, & ſur de jolis deſſins.

Leurs orfevres ſont aſſez induſtrieux, & réuſſiſſent parfaitement dans les ouvrages de filigrane, & dans les pièces damaſquinées. Mais

ils ne ſavent ni polir les pierres fines, ni les mettre en œuvre. Ils connoiſſent l'art de fondre les métaux, & de les faire couler dans les moules, pour en tirer divers ouvrages. Ils ſont bons doreurs, & leur méthode a quelque choſe de remarquable. Avant que d'appliquer leur or, ils mettent trois couches de gomme, dont ils ne laiſſent ſécher qu'à demi les deux dernières, afin que la feuille d'or puiſſe s'y attacher. Ils poliſſent chaque couche avec le pinceau. Dans les ouvrages plus recherchés, ils ajoutent deux autres couches de gomme, mettant ſur chacune une feuille d'or, & poliſſant l'ouvrage à chaque fois. Cette der-

nière dorure eſt très-brillante, & conſerve ſon luſtre pendant un grand nombre d'années. La gomme qu'ils emploient s'appele *cheran*. On la trouve dans les forêts voiſines du royaume de Camboie. Elle eſt d'un gris foncé. Elle prend toutes les couleurs qu'on veut, excepté le blanc: ſon odeur eſt celle de la caſſe. Avant que d'en faire uſage, il faut la paſſer au tamis, en plein ſoleil. Pour éprouver ſa bonté, il ſuffit d'en verſer une goutte dans un vaſe rempli d'eau. Si elle va droit au fond, ſans ſe diſſoudre, c'eſt une marque que ſa qualité eſt bonne, & qu'elle eſt ſans mélange. Si elle nage ſur l'eau, ou ſi ſes parties ſe diviſent, c'eſt

une preuve qu'on l'a altérée, ou que ſa qualité eſt médiocre.

Les Siamois battent l'or avec la même induſtrie, & le réduiſent en feuilles très-minces. Quand leur Monarque écrit à un autre Souverain, il emploie toujours une feuille de ce métal. On écrit deſſus avec un poinçon émouſſé, ſemblable à celui dont nous nous ſervons pour écrire ſur nos tablettes. La manière dont ils appliquent des lames d'or ſur les ſtatues, eſt un art particulier à ces Indiens. Pluſieurs idoles, qui ne ſont que des maſſes énormes de maçonnerie ou de brique, ſont revêtues de cette matière, & c'eſt ce qui a trompé quelques voyageurs, qui ont pris

ces incruſtations pour un maſſif d'or. On couvre de la même manière certains meubles précieux, la garde des ſabres, & celle des poignards.

Ces peuples ignorent le ſecret de peindre à l'huile; ils deſſinent mal; ils donnent à toutes leurs figures des attitudes forcées; ils ſe plaiſent à repréſenter des objets bizarres; & tout ce qui eſt une imitation fidèle de la nature leur paroît inſipide.

LETTRE LIV.

De Siam.

J'ASSISTAI dernièrement, Madame, à des réjouiſſances qui avoient été ordonnées par la cour pour la naiſſance d'un Prince. Le premier de ces divertiſſemens fut une comédie chinoiſe, diviſée par actes. Différentes poſtures hardies & groteſques, & quelques ſauts aſſez ſurprenans, en formoient les intermèdes. A ce ſpectacle ſuccèda celui des marionnettes, qui ne ſont preſque pas différentes des nôtres. Une troupe d'hommes & de femmes, diſpoſés en rond, exécutèrent une danſe bizarre. Je vis enſuite des ſaltinbanques, qui montoient

ſur de grands bambous plantés comme des mâts, & ſe tenoient au ſommet, tantôt ſur une jambe, tantôt ſur l'autre. Enfin, après s'être ſuſpendus par le menton, qui étoit ſeul appuyé ſur le haut des bambous, ils deſcendoient le long d'une échelle droite, paſſant entre les échelons avec une viteſſe incroyable. Ces tours d'adreſſe & de force n'étoient que pour amuſer les ſpectateurs, en attendant une pantomime qui repréſentoit une action guerrière. Elle fut exécutée par des hommes qui firent ſucceſſivement pluſieurs entrées au ſon des inſtrumens. Ils étoient maſqués & armés, & s'épuiſoient en contorſions effrayantes.

Arriva enfin le grand ſpectacle, dont on ne donna que le commencement. Le ſujet étoit une hiſtoire ſérieuſe, dont une partie étoit en action, & l'autre en récit. On l'exécuta en trois jours, parce que ce ſpectacle doit durer environ trente-ſix heures. L'action principale eſt ſouvent interrompue par des bouffons qui s'avancent ſur la ſcène, & qui amuſent le peuple par des plaiſanteries groſſières. On y mêle des chants & des danſes, qui roulent ſur des ſujets de galanterie. Les acteurs & les actrices ont des ongles de cuivre jaune, fort longs, des bonnets hauts & pointus, garnis de pierres fauſſes, avec des pendans d'oreille de bois

doré. Ces divers ſpectacles ſont employés, non-ſeulement aux réjouiſſances publiques, mais encore dans toutes les fêtes particulières, & ſouvent même aux cérémonies funéraires. Ils peuvent donc être mis au rang des uſages religieux, & l'opinion conſacre ici, comme un acte de piété, ce que nos Caſuiſtes condamnent en France avec une ſévérité rigoureuſe. A l'égard des acteurs & des actrices, ce n'eſt ni le préjugé de la nation, ni le genre des piéces qu'ils repréſentent, qui jette une ſorte de mépris ſur leur état; ce ſont leurs mœurs, leur conduite, leur genre de vie, plus dépravés que dans les autres claſſes de citoyens. Peut-être

ailleurs trouveroit-on la même cauſe à leur aviliſſement.

Une autre cérémonie a auſſi fixé mon attention. C'eſt la réception d'une ambaſſadeur. Vous ſerez peut-être bien aiſe, Madame, d'apprendre comment on reçoit ici les ambaſſadeurs des Rois d'Orient. Celui, dont l'arrivée a occupé cette capitale, étoit envoyé de la part du Roi de Golconde, pour féliciter le Prince ſur la naiſſance de ſon fils. Le Roi de Siam parut à une fenêtre élevée de dix à douze pieds, & éloignée de plus de trente, de la ſalle où étoit l'ambaſſadeur. Les principaux du royaume étoient dans une ſalle plus baſſe, les officiers inférieurs dans une autre plus

baſſe encore. Les uns & les autres s'étoient d'abord proſternés ſur des tapis en attendant que le Roi ſe montrât. L'ambaſſadeur ſe tenoit derrière une muraille qui enfermoit cette ſalle. On ouvrit la porte; & auſſitôt il parut avec ſon interprète. L'officier de la chambre du Roi, qui ſervoit de maître de cérémonies, étoit devant lui. L'ambaſſadeur ſe proſterna d'abord; & ſe relevant enſuite, il fit trois profondes révérences, tandis que l'officier de la chambre marchoit à genoux, les mains jointes. Le miniſtre étranger le ſuivit, fit trois nouvelles révérences au milieu de la ſalle, & s'arrêta. Entre le Roi & lui, étoit une table qui devoit

contenir les préſens qu'il apportoit à ſa Majeſté ; & entre lui & la table, étoit un Mandarin qui les recevoit. Dans cette même ſalle ſe tenoient les miniſtres du Roi. Ce Prince, qui parla le premier, leur ordonna de demander à l'ambaſſadeur dans quel tems il étoit parti de ſa cour, & ſi toute la famille royale étoit en bonne ſanté. Celui-ci répondit par ſon interprête. L'interprête donna ſa réponſe à un Mandarin, le Mandarin au Barcalon, & le Barcalon au Roi. Sa Majeſté s'informa du ſujet de l'ambaſſade, & ordonna à un officier qu'on donnât du bétel à l'ambaſſadeur. A ce ſignal, on lui préſenta une veſte ; & le

Roi ſe retira au bruit des trompettes & de quelques autres inſtrumens.

Avant qu'un ambaſſadeur ait audience du Roi, il faut qu'il ait parlé au miniſtre, qui examine ſa lettre, & les préſens qu'il apporte. Si c'eſt l'envoyé d'une grande puiſſance, du Roi de Perſe, par exemple, du grand Mogol, les Mandarins du premier & du ſecond ordre vont au pied de la fenêtre de ſa Majeſté, & ſe proſternent ſur des tapis. Les Mandarins d'une moindre dignité ſe tiennent dans une ſalle plus baſſe, & l'on va prendre l'ambaſſadeur qui entre dans le palais, les mains levées ſur la tête. Il marche entre deux ſalles, & monte des degrés

degrés qui ſont vis-à-vis de la fenêtre, où le prince s'eſt déjà rendu. Quand il eſt au haut de cet eſcalier, il met un genou en terre, & auſſitôt on ouvre une porte pour le recevoir. Il fait ſes révérences comme ceux des autres puiſſances, & s'avance juſqu'au lieu où il doit parler. Sur la table eſt un plat d'or, où eſt la lettre toute ouverte, & traduite en langue ſiamoiſe. Un officier la prend & la lit à haute voix. Le reſte de l'audience ſe paſſe comme avec les autres ambaſſadeurs; & celui ci demeure un peu de tems après que le Roi s'eſt retiré. Ceux qui l'ont reçu le reconduiſent juſqu'à ſon hôtel, ſans aucun autre

accompagnement. Vous pouvez voir, Madame, par oppoſition, avec quelle diſtinction l'ambaſſadeur de France fut reçu du tems de Louis XIV. On alla au-devant de lui en fort grand cortège juſqu'à deux lieues de la Capitale. Il traverſa la ville au milieu des Mandarins les plus qualifiés; il entra dans la ſalle d'audience, ſans mettre le genou en terre; il parla au Roi le premier, & après avoir fait ſa harangue, il lui donna la lettre que le Prince prit de ſes mains, ſans qu'elle paſſât par celles de ſon miniſtre. Après ces cérémonies, on le conduiſit en ſon palais dans la même pompe qu'à ſon arrivée.

Rien n'égale le reſpect d'un Ambaſſadeur Siamois pour les lettres que ſon Souverain écrit aux autres Princes chez leſquels il eſt envoyé. Si le voyage ſe fait par mer, le canon des ports ſalue le vaiſſeau dans lequel on a mis cette Lettre ſacrée, écrite ſur une feuille d'or qui ſe roule. Elle eſt enfermée dans trois boîtes miſes l'une dans l'autre. La première eſt de bois du Japon vernis, la ſeconde d'argent, & la troiſième d'or. On l'expoſe en parade ſur le navire, avec pluſieurs paraſols qui lui ſervent de dais; & toutes les fois qu'on paſſe devant cette lettre, on la ſalue en ſe proſternant. Si le vaiſſeau vient à faire naufrage, le premier

ſoin de l'Ambaſſadeur eſt de la ſauver. Si dans les voyages de terre il paſſe la nuit ſur des montagnes, il la place toujours au ſommet, ou du moins au-deſſus de l'endroit où il ſe tient; & il ſe met à une diſtance convenable pour la garder. S'il s'arrête dans les plaines, il l'attache à la cime de quelqu'arbre. Pendant le chemin, il porte ſur ſes épaules la boîte d'or dans laquelle elle eſt enfermée. S'il meurt pendant la route, c'eſt au plus diſtingué de ſa ſuite à prendre les mêmes ſoins. Si par le dernier des malheurs, aucune perſonne de l'Ambaſſade ne pouvoit arriver au lieu de ſa deſtination, celui qui en eſt chargé le dernier, doit l'enterrer, avant que

de mourir, ſur une montagne, ou dans le lieu le plus élevé qu'il peut trouver, afin qu'ayant mis ce précieux dépôt à couvert de l'inſulte, il meure proſterné dans le même lieu, avec autant de reſpect qu'on en doit au Roi pendant la vie. Ces lettres ne ſont autoriſées que du ſceau royal, parce que les Rois de Siam ne ſignent jamais de leur main aucune de leurs dépêches ; c'eſt ordinairement le premier Miniſtre qui ſcelle les ordres du Prince. Lorſqu'il eſt entré dans la ſalle où les ſceaux ſont gardés, le Mandarin qui en eſt chargé, prend reſpectueuſement la caſſette qui les renferme. Alors on entend des tambours & des inſtrumens, pour aver-

tir tout le monde de ſe tenir dans une poſture décente. Les ſceaux ſont apportés en cérémonie dans une ſalle d'audience ; les tambours & les trompettes s'arrêtent à la porte ſans diſcontinuer leurs fanfares. Le premier Miniſtre étant entré avec celui qui porte la caſſette, il s'approche du trône où elle eſt dépoſée, en tire les ſceaux, & les imprime ſur les lettres. Les inſtrumens redoublent ; & la caſſette eſt reportée avec la même cérémonie.

A leur retour à Siam, il n'eſt pas permis aux Ambaſſadeurs de revoir leur famille, avant que d'avoir expliqué au Roi ce qu'ils ont fait pendant leur négociation. Cette coutume s'obſerve ſcrupuleuſement ;

non-ſeulement quand ils arrivent à Siam, mais quand ils doivent partir de leur pays pour ſe rendre dans une cour étrangère. Auſſi-tôt que le Roi leur a donné ſes premiers ordres, ils ne peuvent plus entrer dans leurs maiſons ſous aucun prétexte, de même en arrivant dans les cours où ils ſont envoyés. Il ne leur eſt pas permis d'aſſiſter aux aſſemblées publiques, avant que d'avoir reçu l'audience du Prince.

Je ne dois pas, Madame, paſſer ſous ſilence la cérémonie de labourage dont j'ai été auſſi témoin peu de jours après mon arrivée dans cette capitale. Autrefois c'étoit le Roi lui-même qui y préſidoit, & formoit avec la charrue quelques

ſillons. Cette noble fonction eſt aujourd'hui abandonnée à un ſubſtitut qu'on crée tous les ans, & qui a le titre de *Prince* ou de *Surintendant du Riz*. Il eſt monté ſur un bœuf, & accompagné de pluſieurs officiers qui le ſervent avec de très-grandes marques de reſpect. Cette royauté ne dure que vingt-quatre heures & rapporte quelqu'argent. Les jours ſuivans ſe paſſent en divertiſſemens, & les Siamois en ont de pluſieurs eſpèces. Je vis d'abord une image des anciennes joûtes grecques & romaines : c'étoient des lutteurs qui combattoient corps à corps, à coups de coudes & à coups de poings. Leurs mains ſont garnies d'une eſpèce de bour-

relet de corde au lieu de gantelet de fer dont ſe ſervoient les Romains. Je me trouvai auſſi à un autre ſpectacle, dont je n'avois point encore vu d'exemple. C'eſt la courſe des bœufs. Son appareil a quelque choſe de ſingulier; on marque un eſpace d'environ cinq cens toiſes de longueur ſur deux de large, avec quatre grands pieux plantés aux quatre coins pour ſervir de bornes, autour deſquelles ſe fait la courſe. Les juges ſont aſſis au milieu de l'eſpace ſur un échafaud élevé, & décernent le prix au vainqueur. Chaque bœuf eſt conduit par un homme qui court devant, & qui tient l'animal par un cordon paſſé dans ſes nazeaux.

De distance en distance, il y a d'autres hommes qui relevent ces coureurs. Souvent une paire de bœufs attelés à une charrue, court contre deux autres bœufs attelés également. Les uns & les autres sont menés par des hommes; mais il faut qu'en même tems il y ait quelqu'un derrière chaque charrue, pour la soulever & empêcher qu'elle ne touche terre. Ceux qui soutiennent les charrues, ont aussi d'autres personnes qui les relaient. Les assistans bordent le lieu du spectacle; & font entr'eux des paris considérables, comme les Anglois aux courses de chevaux. Les grands Seigneurs ont de jeunes bœufs bien taillés, dressés pour cet exercice. Ils se servent

auſſi de bufles élevés pour cet uſage, & qui courent avec la même vîteſſe que les chevaux les plus vifs.

Un autre amuſement qui plaît beaucoup aux Siamois & même à la cour, eſt celui du cerf-volant. Celui du Roi reſte en l'air toutes les nuits, pendant deux mois de ſuite. L'on nomme des Mandarins qui ſe relèvent ſucceſſivement pour en tenir la corde; ce qui vous paroîtroit incroyable, ſi toute la France n'avoit vu de graves Magiſtrats faire mouvoir avec un fil des figures de carton. On attache une lumiere au cerf-volant, & quelquefois une pièce d'or pour celui qui le rapportera, ſuppoſé que la ficelle ſe rompe.

Un divertiſſement plus digne d'un Roi, ce ſont les courſes ſur la rivière ; c'eſt vraiment un plaiſir de voir ces barques légères fendre les eaux, & voguer à l'envi l'une de l'autre, avec tant de vîteſſe, que l'œil peut à peine les ſuivre. On a voulu imiter à Paris les joûtes des anciens rameurs dans des réjouiſſances publiques ; mais au lieu de cette rapidité des barques ſiamoiſes, nos lourdes barques n'offroient que d'épais bateliers vêtus de toile, qui ſe jettoient dans l'eau pour faire rire la populace. A Siam, quand le Roi, pour exciter l'émulation, propoſe des prix à ceux qui arriveront les premiers au palais, la Ville entière & tout le peuple d'alentour aſſiſtent

tent à ce ſpectacle. Cette foule eſt rangée vers les rives, dans une infinité de bateaux qui forment deux lignes, & occupent un eſpace de plus de trois lieues. Rien n'eſt comparable à la célérité de ces rameurs, qui jettent continuellement des cris de joie ou de triſteſſe, ſuivant qu'ils perdent, ou qu'ils gagnent l'avantage. Le Prince veut être quelquefois lui-même de la courſe qu'il propoſe; & comme ſon ballon eſt fourni d'un plus grand nombre d'hommes, il remporte toujours la victoire; & le bateau Royal rentre victorieux dans la ville.

LETTRE LV.

De Siam.

LA religion, Madame, interdit aux Siamois la plûpart des viandes, & réduit leur nourriture à l'uſage du riz, des fruits, des légumes & du poiſſon ſec. Cette frugalité eſt d'autant plus étonnante, que le pays abonde en gibier, en volailles, & en alimens de toute eſpèce. Les habitans préfèrent à la meilleure viande, les boyaux, les inteſtins, & ce qui nous paroît le plus dégoûtant dans les animaux. Ils mangent avec plaiſir du poiſſon pourri & des inſectes grillés : ils ont de bonnes huîtres, de groſſes anguilles,

des écreviſſes de pluſieurs eſpèces, & ils aiment mieux le poiſſon ſec; le plus corrompu a la préférence: on le vend tout rôti dans les marchés. Il eſt vrai que les autres viandes ſont indigeſtes & peu ſucculentes. Les Européens qui paſſent quelque tems dans le pays, en perdent inſenſiblement le goût. Vous jugez donc bien que le prix doit en être très-modique. Une vache ne vaut que dix ſols dans les provinces, & un écu dans la capitale. Un cochon ne ſe vend que ſept ſols, parce que les Mahométans n'en mangent point. Le mouton dix livres, & le cabris huit, parce qu'ils en font leur principale nourriture. Les poules y valent vingt ſols la douzaine.

La volaille y multiplie d'autant plus aiſément, que la chaleur du climat ſuffit preſque ſeule pour la faire éclore. Un homme vit ici avec deux liards par jour. Le beurre y eſt aſſez rare, parce que les Siamois ne ſont pas dans l'uſage de faire traire leurs vaches. Ils ſe ſervent plus communément d'huile de coco : elle eſt très-douce ; &, quand elle eſt nouvelle, beaucoup meilleure que notre huile de Provence; mais elle ſe corrompt en peu de jours. Leurs ſauces conſiſtent ordinairement en un mêlange d'eau, d'épices, d'ail, de ciboule, de baume, &c. Ils en ont une autre compoſée d'écreviſſes pourries, qu'ils aiment beaucoup, &

qu'ils mêlent dans la plûpart de leurs alimens.

Il n'y a aucune recherche ni aucune délicateſſe dans leurs repas les plus ſomptueux ; tout s'y place pêle-mêle, ſans aucun ordre. Les convives ſont aſſis ſur des nattes, à quelque diſtance les uns des autres, & on les ſert ſéparément. Le mari eſt à une table, la femme à une autre, & les enfans ſont ſervis chacun en particulier. L'heure du manger eſt le matin au ſortir du lit : à midi, on fait une légère collation, & le ſoir on ſoupe. L'eau eſt la boiſſon la plus ordinaire : ils ont coutume de la parfumer. Ils boivent auſſi du thé dans leurs repas. On ne trouve ici d'autre vin

que celui que les étrangers y apportent. Les Eſpagnols ſont ceux qui en forniſſent le plus ; mais les Siamois ont différentes eſpèces de liqueurs fortes ; telles que l'arak, & celles qu'ils font avec du ſuc de palmier, comme les autres Indiens. C'eſt avec l'arak que les Anglois compoſent leur punch, mêlant une chopine de cette liqueur avec une pinte de jus de limon, de la muſcade, & du biſcuit de mer grillé & pulvériſé.

Les connoiſſances que m'a procurées le Miſſionnaire françois, m'engagent tous les jours dans de nouvelles viſites, où mon hôte veut bien m'accompagner. Les premières queſtions qu'on nous fait

ſont celles-ci : *Etes-vous bien? Mangez-vous bien? Dormez-vous bien?* C'eſt le compliment ordinaire, comme on demande en France des nouvelles de la ſanté. Le maître de la maiſon fait enſuite apporter du bétel, du thé, des confitures, &c. On m'avoit prévenu que c'étoit une incivilité de rien refuſer ; je reçois donc ce qu'on m'offre, & je goûte de tout. Comme je ſuis étranger, on me préſente un ſiège ; car la manière de s'aſſeoir eſt de croiſer les jambes ; & les Siamois ſont ſi accoutumés à cette poſture, que lors même qu'on leur donne des chaiſes, ils ne ſe placent point autrement. Quand ils ſont pluſieurs en cercle,

ils ne ſe tiennent jamais de bout, chacun s'aſſied ſur les talons, ou s'accroupit ſur les coudes, par reſpect les uns pour les autres. Le lieu le plus élevé eſt le plus honorable; &, dans un terrein uni, la droite eſt la place de diſtinction. Ces peuples ſont ſi formaliſtes, qu'il n'y a aucun particulier qui laiſſe aſſeoir ſon égal au-deſſus de lui; à plus forte raiſon ſon inférieur. Quand ils vont dans les rues, ils marchent à la file, & jamais à côté les uns des autres, pour ne point donner la droite à quelqu'un qui n'eſt point d'un rang à la mériter: c'eſt manquer de reſpect aux perſonnes qui ſont en bateau, que de traverſer un pont

dans le tems qu'elles paſſent deſſous. Auſſi aiment-elles mieux faire arrêter le bateau, que de s'expoſer à la honte de paſſer ſous les piés des autres. Ils trouvent fort extraordinaire que nos valets habitent le lieu le plus élevé de la maiſon. Ils ne ſouffriroient pas que leur égal fût logé dans une chambre plus haute que la leur. Si un ſubalterne manque au cérémonial qu'il doit obſerver avec ſon ſupérieur, celui-ci eſt en droit de lui faire donner la baſtonnade. C'eſt une inſulte que de toucher quelqu'un au viſage, de lui manier les cheveux, de lui paſſer la main ſur la tête, de ne lui tendre qu'une main en l'abordant; car la politeſſe veut

qu'on les mette toutes deux ſous la ſienne. Tout ce qu'on préſente & tout ce qu'on reçoit, doit auſſi ſe tenir à deux mains. Ce n'eſt point une incivilité de ſe moucher avec les doigts, d'eſſuyer avec le pouce la ſueur de ſon front, ni même de cracher dans un crachoir que chacun porte toujours avec ſoi, pour ne pas gâter les tapis. Les paroles dont on ſe ſert quand on ſe rencontre, ſont : *Je ſalue Monſeigneur.* Si c'eſt un homme d'un rang inférieur, il s'incline profondément, après avoir levé ſes deux mains à la hauteur du front; s'il fait une viſite, il ſe proſterne & attend à genoux, ou aſſis ſur ſes talons, que le maître de la maiſon lui parle. S'il va chez

ſon égal, il ſe contente d'une ſimple inclination, à laquelle l'autre répond par une inclination pareille, & lui dit : *Il eſt venu le Seigneur, il eſt venu.* On ne fait aucune viſite de conſéquence, ſans s'être baigné auparavant; & pour montrer qu'on ſort du bain, on trace ſur ſa poitrine une marque blanche avec de la craie.

Je vous ai dit, Madame, que les maiſons des Siamois étoient fort ſimples; il en eſt de même de leurs meubles. Ils ſe réduiſent à quelques nattes d'oſier ou de paille, qui leur ſervent de ſièges, de ſofas & de lits : on voit chez quelques Mandarins des porcelaines, des tapis de Perſe & des couſſins.

Les plus riches ont des tours de lits de mouſſeline ; d'autres couchent ſur de petits matelas de coton ; mais en général les Siamois dorment ſur des nattes, & n'ont point d'autre couverture que leurs pagnes qu'ils étendent ſur eux, ou dont ils reſtent revêtus ; enfin, dans les mœurs de ce peuple, tout reſpire la pauvreté ; mais quoique réduits au néceſſaire abſolu, leurs maiſons ſont fort propres ; leur batterie de cuiſine eſt d'un cuivre jaune très-luiſant. Ils ſe baignent trois fois le jour, ſe parfument le corps & les cheveux. Ils mettent ſur leurs lèvres une pomade de ſenteur, s'arrachent la barbe à meſure qu'elle croît, & peignent leurs

ongles qu'ils ne ſe coupent jamais.

Quelquefois, Madame, nous allons faire des viſites chez des particuliers très-éloignés de notre demeure : alors nous montons ſur des bœufs ou ſur des buffles. On ne fait ici preſqu'aucun uſage des chevaux qui ſont rares dans le pays, & dont l'eſpèce eſt d'ailleurs mauvaiſe. Ceux que le Roi entretient pour la guerre, ſe tirent ordinairement de Batavia ; il n'en fait aucun uſage : l'éléphant lui paroît une monture plus noble, & plus digne de lui. Auſſi il en entretient un très-grand nombre. Ceux de ſon palais ſont traités avec des honneurs & des ſoins extraordinaires. Les moins diſtingués ont quinze eſclaves à

leur ſervice, continuellement occupés à leur couper de l'herbe, des bananes, des cannes à ſucre. Ces animaux, qui ne ſont d'aucune utilité réelle, flattent tellement l'orgueil du Prince, qu'il meſure plutôt ſa puiſſance ſur leur nombre, que ſur celui de ſes provinces. Sous prétexte de les bien nourrir, leurs conducteurs les mènent dans les terres & dans les jardins pour les dévaſter, à moins qu'on ne ſe rédime de cette vexation par des préſens continuels. Perſonne n'oſeroit fermer ſon champ aux éléphans du Roi, dont pluſieurs ſont décorés de titres honorables, élevés aux premières dignités de l'état. Les Siamois prétendent que cet ani-

mal ſait défendre ſon maître, qu'il le relève avec ſa trompe, & qu'il ſe jette avec fureur ſur ſon ennemi. Il y a toujours dans le palais un éléphant tout équipé & prêt à marcher. On l'appelle l'*éléphant de garde*. On le tient dans une écurie contigue à l'appartement du Monarque, & dans laquelle on a conſtruit un échafaud, d'où le Roi ſe place aiſément ſur le dos de l'animal. S'il ſe fait porter dans quelqu'autre voiture, il y entre de même par une fenêtre ou par une terraſſe du palais. L'étiquette de cette cour eſt qu'un Monarque ne ſe doit montrer au peuple que d'un lieu élevé.

Les Siamois ont deux ſortes de chaiſes à porteurs dont la for-

me n'a aucune reſſemblance avec nos voitures du même nom. Les unes conſiſtent dans une eſpèce de brancard, qui ſoutient un ſiège plus ou moins élevé : quatre ou huit hommes le portent ſur leurs épaules. Ces ſièges ont quelquefois des bras & un doſſier, comme nos fauteuils ; d'autres ſont entourés d'une petite baluſtrade, qui embraſſe les côtés & le fond de la chaiſe, & qui laiſſe le devant libre & ouvert pour l'entrée & pour la ſortie. Il y en a qui ſont couverts d'une impériale. Ces eſtrades plus ou moins décorées ſelon la qualité des perſonnes, ſe mettent non-ſeulement ſur les chaiſes portatives, mais ſur les ballons, & ſur les éléphans.

Quand le Roi ſort ſur un éléphant, ſon ſiège eſt découvert; mais des côtés & du fond de l'eſtrade s'élèvent trois grands feuillages dorés; lorſqu'il s'arrête, un homme s'approche de lui, & le couvre d'un grand paraſol planté au bout d'une pique très-longue. L'uſage de ces paraſols n'eſt point accordé à tout le monde. Ceux qui ne ſont compoſés que d'une ſeule toile & ſans ornemens, ſont les moins honorables. Ceux qui ont deux ou trois petites pentes qui tombent du rond principal, & qui ſont plus baſſes l'une que l'autre, ne s'accordent qu'aux grands officiers. Les Talapoins ont des paraſols en forme d'écrans, compoſés d'une feuille

de palmite, coupée en rond & pliſſée; mais le Roi ſeul a droit de faire porter devant lui un paraſol à pluſieurs étages.

LETTRE LVI.

De Siam.

QUOIQUE placés ſous la zone torride, les Siamois, Madame, ſont moins noirs qu'olivâtres. Ils ont le nez court & applati, les joues creuſes, la bouche grande, & le viſage aſſez généralement défiguré par la petite vérole. Les hommes & les femmes du peuple ſont preſque vêtus de même. Ils ont les pieds & les jambes nuds, & rarement la tête couverte. Le vêtement des hommes eſt compoſé de deux

pièces de toile ou d'étoffe légère, dont l'une les enveloppe juſqu'à la ceinture ; l'autre, de la ceinture juſqu'à mi-jambe. L'habillement des femmes eſt un peu plus long ; elles ſe couvrent le ſein d'une écharpe ; leurs cheveux ployés en rond, s'attachent derrière la tête avec une aiguille d'or, d'argent, ou de cuivre. Elles chargent leurs oreilles, leurs narines, leurs bras, leurs mains, leurs doigts, de toutes ſortes d'ornemens ; elles ſont en général très-laides ; mais leur taille, ſans être avantageuſe, eſt bien priſe & dégagée.

Les habits des Mandarins & des Grands, ne diffèrent dans leurs maiſons, des vêtemens du bas peuple, que par la fineſſe de la toile ou

de l'étoffe; mais en public ils ſont couverts d'une pièce de ſoie rayée, ou de mouſſeline peinte de Mazulipatan. Quoique cet habillement ait ſix à ſept aunes de long, ils ſavent ſi bien s'en envelopper, qu'il ne deſcend qu'un peu au-deſſous du genou. Les plus diſtingués ont un caleçon qui leur ſerre le haut de la jambe. Ils portent auſſi une veſte dont les manches & le corps ſont fort larges, & qui leur tombe juſqu'au bas du caleçon, quelques-uns ont des ſouliers comme les Indiens. Il y en a même qui ſe parent d'un chapeau fait en pyramide, & orné d'un cordon d'or. Quand les Mandarins ne l'ont pas ſur la tête, ils le font

porter derrière eux au bout d'une canne. Le bonnet qu'ils mettent en paroiſſant devant le Roi, les jours de cérémonie, a la même forme. Le Prince donne à quelques-uns des couronnes d'or dont ils environnent le bonnet; elles reſſemblent à-peu-près à celles de nos Ducs, & c'eſt une très-grande diſtinction parmi eux.

La ruſe, l'inconſtance, la lâcheté & la diſſimulation ſont les vices naturels de ce peuple, contre leſquels tous les ſermens ont peu de force. C'eſt par la calomnie qu'il exerce ſes haines ſecrettes & ſes vengeances. Les Siamois ont en horreur l'effuſion du ſang, & ſont naturellement doux, flegmati-

ques, ſobres, déſintéreſſés, plutôt par indolence que par vertu. Leur indifférence approche de l'inſenſibilité. Ils n'admirent rien, négligent les exercices de l'eſprit & du corps, & ſans les corvées auxquelles on les aſſujettit, & la courſe des bateaux dont ils ſont très-jaloux, ils vivroient dans une inaction abſolue. Ils ont d'ailleurs la conception aſſez facile, de la netteté dans les idées, & de la vivacité dans les réparties. Ils ne ſont ſujets ni à l'ivrognerie, ni à la colère; ils ont de la modération, de la politeſſe, & peu d'inquiétude pour les événemens de la vie. Ils ſont hauts & orgueilleux avec ceux qui les craignent, bas & rampans quand on

les traite avec hauteur, comme ſont tous les inſolens dans tous les pays. De-là ce reſpect infini & qui va juſqu'à l'adoration, pour les gens en place & les perſonnes d'un rang élevé. L'uſage veut que lorſqu'on rencontre un Madarin, on ôte ſa chemiſe qu'on roule promptement autour du corps, pour le ſaluer; comme en France, on ôte ſon chapeau. Les diſgraces touchent peu les Siamois, & ils ſouffrent avec conſtance les ſupplices les plus rigoureux. La modeſtie & la pudeur ſont encore des vertus particulières à ce peuple. Il étoit ſcandaliſé de voir les François ſe jetter nuds dans la rivière pour ſe baigner. Afin d'ap-

paiſer le murmure, le miniſtre Phaulkon leur faiſoit donner des pagnes pour ſe couvrir. Les Siamois s'abſtiennent de l'uſage des lavemens, comme d'un remède malhonnête, & ne frappent jamais leurs enfans ſur les parties que la décence ne permet pas d'expoſer à la vue. Les chanſons indécentes ſont proſcrites par une loi expreſſe, & ce n'eſt pas comme ailleurs, une raiſon pour qu'elles n'en ſoient que plus communes. Quoique peu attachés à leur religion, qu'ils ne connoiſſent guère, ils en révèrent les Miniſtres, ſe plaiſent à orner les temples, & à enrichir les moines. Perſuadés qu'il y a un art certain de prédire l'avenir & de gué-

rir

vir les maladies, ils croient que c'eſt toujours la faute du médecin ou de l'aſtrologue, ſi l'évènement ne repond pas au deſir. Ces peuples ſuperſtitieux, comme tous les Indiens, croient aux préſages; & les divers objets qu'ils rencontrent, leur font ſuivre ou abandonner une affaire importante. Ils ajoutent foi au taliſmans, aux maléfices, aux eſprits répandus dans l'air, parmi leſquels, diſent les Talapoins, il y en a qui aiment les femmes, ont les premices des jeunes perſonnes, & leur font une bleſſure qui ſe renouvelle tous les mois. Les enfans qui en naiſſent, ont tous la figure humaine, & ne tiennent que de leur mère. Par

une ſuite de cette ſuperſtition, on expoſe les femmes, après leurs couches, auprès d'un grand feu; autour duquel on les fait marcher tous les jours pendant un mois, pour les purifier. Les breuvages qui cauſent aux maris une ſtupidité de pluſieurs heures, & inſpirent une nouvelle ardeur aux amans, ne ſont point ignorés de quelques Siamoiſes. Il faut cependant convenir qu'elles en font rarement uſage. On dit même qu'elles ſont ſi attachées à leurs maris, que dans une ville emportée d'aſſaut, il n'eſt point d'honnête femme qui n'aime mieux que ſon époux la tue, que de tomber au pouvoir d'un vainqueur qui pourroit lui manquer de reſpect.

Je crois vous avoir dit, Madame, que la ville de Siam étoit compoſée de différentes nations. Les principales ſont les Laos, les Péguans, les Malais, les Mogols, les Macaſſarois, les Japonois les Chinois, les Camboyens, les Portugais, les Anglois, les Hollandois, & les François, mais en petit nombre; & tous enſemble forment au moins le quart des habitans. Les Laos & les Péguans paſſent pour les plus anciens, ils y ſont pour ainſi dire confondus avec les Siamois, quoiqu'on les diſtingue à leur langage, & à leurs longues oreilles percées.

On impute aux Malais la plûpart des aſſaſſinats qui ſe com-

mettent ; & ils ont ſouvent cauſé de grands mouvemens dans l'état. Durant ces troubles, où les Macaſſarois prirent parti, ils furent preſque tous exterminés, mais leur vie coûta cher aux vainqueurs. Les Mogols ont joui long-tems d'une grande conſidération dans ce pays. Le crédit de cette nation eſt toujours allé en décadence. Autrefois les Rois de Siam n'avoient qu'une garde qui n'étoit compoſée que de Japonois. S'étant rendue trop redoutable, on prit le parti de s'en défaire. L'établiſſement des Chinois eſt le plus floriſſant ; ils font le principal commerce. Les Portugais ſe réfugièrent dans ce royaume, lorſque les Hollandois les chaſſè-

rent de Malaca. Leur pauvreté eſt extrême, parce qu'ils y vivent dans l'oiſiveté & la débauche. Les Anglois s'étant brouillés avec la cour, ont eſſuyé pluſieurs inſultes. La plûpart ſe ſont retirés à Madras ; les autres ont continué de vivre dans le pays. La proſpérité des François n'a pas duré plus long-tems que celle du Grec Phaulkon, qui les avoit attirés. Les Hollandois, plus adroits, plus ſouples que les autres peuples de l'Europe, ſe maintiennent encore avec éclat. Mais ce qui empêchera toujours les étrangers de faire à Siam des établiſſemens brillans & ſolides, c'eſt la politique de cette cour, qui ne les ménage que tant

qu'ils lui ſont utiles, & s'en délivre par violence ou par trahiſon, quand ils deviennent redoutables. D'autres cauſes concourent encore à rendre le commerce de Siam très-infructueux pour les étrangers; les révolutions fréquentes, ſoit dans le miniſtère, ſoit dans l'état; la pauvreté & le peu d'induſtrie des peuples, les exactions du gouvernement qui impoſe des loix gênantes aux négocians, ſoit en fixant le prix des marchandiſes par des taxations arbitraires, & ſouvent injuſtes, ſoit en les forçant de traiter uniquement avec les facteurs royaux, de leur vendre tout ce qu'on porte dans le royaume, & d'acheter d'eux tout ce qu'on en tire.

On accuſe *Chaou-Naraie* & ſon prédéceſſeur d'avoir introduit ces uſages dangereux. Avant leur règne, le trafic étoit auſſi libre que floriſſant à Siam, & ce fut ſans doute ce qui attira dans ce royaume cette prodigieuſe multitude d'étrangers, qu'on diſtinguoit, dit-on, en quarante nations différentes. Dans le ſeizième ſiècle, plus de mille vaiſſeaux venoient mouiller tous les ans dans la rade de Siam. Les choſes ont bien changé. On voit à peine arriver ici dans le cours d'une année, une vingtaine de jonques chinoiſes, & trois ou quatre bâtimens hollandois. Tous les riches négocians ont diſparu, & l'or a diſparu avec

eux. Cette décadence du commerce des Siamois, triſte fruit d'un deſpotiſme injuſte & tyrannique, n'eſt pas, Madame, le trait le moins inſtructif de leur hiſtoire.

LETTRE LVII.

De Siam.

QUELQUE deſir que j'aie, Madame, de voir tout par moi-même, je ſuis contraint quelquefois de m'en rapporter à la foi d'autrui, parce qu'un voyageur eſt un homme qui, plus que tous les autres, eſt ſoumis à l'empire des circonſtances. S'il m'étoit permis de les maîtriſer, ce ne ſeroit pas de Siam que ſeroient datés les détails que j'ai à vous donner

ſur le Royaume de Laos. J'avois tout préparé pour me rendre à *Lanchang* ou *Landjam*, capitale de ce Royaume, peu connue des Européens, & même des Aſiatiques. Mes eſpérances ſe ſont évanouies par la timidité & la déſertion d'un Siamois, que j'avois déterminé à me ſervir de guide & de compagnon. Une femme, & des enfans qu'il aime, & dont il eſt adoré, ont verſé tant de larmes autour de lui, pour le détourner d'un projet qui alloit nous engager dans une route hériſſée de montagnes inacceſſibles, & ſemée par-tout de précipices, qu'enfin il a repris ſa parole, & que me voilà réduit à la néceſſité de m'en remettre au té-

moignage des peuples voiſins ; ce que j'ai appris ici dans une entrevue avec un vieux Mandarin, d'un ordre inférieur, eſpèce de Philoſophe que la cour de Louvo envoya autrefois pour un objet de commerce, ſe réduit à bien peu de choſes.

Le Royaume de Laos, m'a-t-il dit, placé au centre de la preſqu'iſle orientale de l'Inde, entre le Tonquin, le pays de Camboye, l'état de Siam & le Pégu, dont il eſt ſéparé par des forêts & des montagnes, faiſoit autrefois partie du domaine de Siam. Une de ces révolutions ordinaires dans tous les pays où règne un deſpotiſme ſans bornes, l'en a détaché ; mais l'u-

ſurpateur, bien loin de reſſerrer l'étendue de ſa puiſſance, l'a tellement aggrandie, qu'il n'eſt pas en Aſie de Souverain plus abſolu que le Monarque des Langiens. Maître ſuprême de la religion & de l'état, tout ce qu'il veut comme Roi & Pontife devient loi univerſelle dès le moment qu'il l'a voulu. C'eſt peu que les charges, les honneurs, les emplois dépendent tous de lui ſeul; il a ravi à ſes ſujets leurs terres, leurs maiſons, leurs meubles, leur or; tout, juſqu'à la liberté de teſter. Il ne leur a laiſſé que la vie, ſans doute parce qu'il ne trouveroit aucun plaiſir à régner ſur des morts. Ce tyran, dont on retrouve la main par-tout, ne ſe rend

viſible à ſes eſclaves que deux fois l'année ; & quand ils jouiſſent de cette faveur, ce ſont des tranſports, des fêtes de joie, au milieu deſquelles on s'efforce encore de le divertir par des jeux, des luttes, & des combats d'éléphans.

Il a partagé ſon Royaume en ſept gouvenemens, ſoumis à autant de Vice-rois, qui eux-mêmes dépendent d'un Vice-roi général, dont il a fait la ſeconde perſonne de l'état. Ce premier miniſtre ſeroit trop redoutable aux autres, ſi lui-même n'avoit tout à craindre de celui qu'il repréſente; en ſorte que le deſpotiſme à Laos ſauve quelquefois du deſpotiſme.

A la mort du Roi, le premier miniſtre

Miniſtre aſſemble les grands du Royaume, pour procéder à l'élection d'un ſucceſſeur; & cependant il exerce lui-même les fonctions de Souverain.

Une grande rivière, que nous croyons deſcendre des mêmes montagnes où la nature a placé les ſources du Gange, traverſe les terres de Laos dans toute leur longueur, du nord au ſud. Ce fleuve donneroit d'heureuſes facilités au commerce extérieur & intérieur, ſi ſon cours étoit moins traverſé par d'énormes rochers, du haut deſquels il ſe précipite quelquefois en cataractes. Auſſi voit-on en pluſieurs endroits les Langiens obligés de démonter leurs bateaux,

& d'en tranſporter les pièces ſur leurs épaules, ainſi que les marchandiſes dont ils les avoient chargés. Ce n'eſt point que cette manœuvre ſoit exceſſivement pénible: comme les bateaux ne ſont formés que de planches légères liées l'une à l'autre par des cordes, peu de tems ſuffit pour les deſaſſembler, les réunir enſuite & les remettre à flot.

Du reſte le ſol, malgré toutes les montagnes qui le hériſſent, eſt bon & fertile. Une terre graſſe & molle en couvre la ſuperficie; mais les ardeurs de l'été la durciſſent à un tel point que les moiſſonneurs battent le riz & les autres grains dans le lieu même où ils

les recueillent, ſans avoir beſoin de tranſporter les gerbes dans les granges. Le vieux Mandarin me faiſoit ce récit avec des expreſſions d'étonnement que je conçois pourtant dans un homme qui habite une terre toujours humide & détrempée. Mais moi, qui dans mon enfance ai vu la même dureté au ſol des provinces méridionales de la France, pendant les jours de la moiſſon, & le même procédé en uſage pour y battre le grain, je n'ai garde de vouloir vous faire de ce changement des champs en aire un objet de ſurpriſe & d'admiration.

Le Mandarin, en continuant de m'inſtruire ſur l'état de Laos, n'ou-

blia point de me parler de la gomme-laque dont ce royaume fournit celui de Camboye, quoique ce dernier en produiſe de la même eſpèce, mais d'une qualité inférieure. La matière de cette gomme rougeâtre & tranſparente ſert à compoſer notre cire d'Eſpagne. Quelques Langiens aſſurent qu'elle eſt l'ouvrage de certains inſectes, qui laiſſent une humidité gluante ſur les branches des arbres où on la recueille. D'autres la regardent comme le ſuc extravaſé de ces arbres mêmes.

Il n'eſt point de pays, d'où l'on puiſſe tirer plus d'ivoire que du royaume de Laos, parce qu'il n'y en a pas où les éléphans ſoient

plus communs. Auſſi ce genre de richeſſe a-t-il donné ſon nom au royaume; Laos ſignifiant *millier d'éléphans*. Le ſel s'y rencontre encore en divers lieux formé naturellement d'une eſpèce d'écume, que les grandes pluies laiſſent ſur la terre & qui ſe durcit au ſoleil. Seroit-ce à la même transformation que les Langiens devroient les perles, production étonnante dans une contrée éloignée de la mer, & n'offrant nulle part aucune ſource d'eau ſalée?

Ce qui prouve que Siam & Laos ne faiſoient autrefois qu'un ſeul État, c'eſt la conformité de leur langue, de leur écriture, de leur religion. Les Langiens prétendent

même avoir enſeigné aux Siamois la langue Bali, qui eſt celle des livres ſacrés chez les deux peuples. Les Talapoins en ſont de même les dépoſitaires; mais à Laos ces religieux ne ſont tirés que de la lie du peuple. Auſſi ont-ils mêlé à leurs dogmes des abſurdités & à leur morale des infamies qui rendroient le peuple non moins aveugle & non moins corrompu que les prêtres, ſi la ſévérité des loix ne mettoit un frein à la licence. Ces religieux cependant, quelque vils & mépriſables qu'ils ſoient, ſe regardent comme le premier ordre de l'état, & leur inſolence eſt égale à leur dépravation.

La polygamie règne dans ce

pays-là, & la jeuneſſe des deux ſexes y vit dans la plus grande incontinence. Lorſqu'une femme eſt accouchée, on voit toute la famille ſe réunir autour d'elle, s'établir pour un mois entier dans ſa maiſon, & conſumer le tems en feſtins & en jeux, pour conjurer, diſent-ils, les magiciens, & empêcher la perte du lait de la mère & l'enſorcèlement de l'enfant.

La cérémonie des funérailles eſt encore une fête pour eux. D'abord ils plaçent le défunt dans un cerceuil ſoigneuſement enduit d'une couche de bitume. Les Talapoins arrivent tous les jours à l'appât d'un feſtin qu'ils payent en hymnes & en chanſons, à la fa-

veur deſquelles, diſent-ils, l'ame du mort entrera dans le chemin du ciel. Le mois expiré, le cercueil eſt brûlé ſur un bûcher; & quand les cendres ont été recueillies & tranſportées dans un temple, on ne ſe ſouvient plus du décédé, parce que ſon ame eſt paſſée, par la tranſmigration, au lieu qui lui étoit deſtiné.

On doit peu s'étonner de trouver chez les Langiens la ſévérité des loix pouſſée juſqu'à la dernière rigueur; elles puniſſent la colère même, & dans celui qui ſe la permet, & dans celui qu'elle menace. Il importe peu à Laos d'être l'innocent plutôt que le coupable. Tous les membres d'une

famille, pour le crime de leur chef, ſont dégradés & réduits à une ſervitude corporelle. Cette légiſlation eſt peut-être une ſuite néceſſaire du préjugé où ſont les Langiens, que l'exemple du chef corrompt forcément tous les membres. Auſſi lui ont-ils décerné une autorité illimitée. Le pouvoir du Prince ſur ſes ſujets n'eſt pas plus étendu que celui d'un père ſur ſes enfans; & il faut avouer que ſi ce deſpotiſme domeſtique eſt quelquefois injuſte, la nature plus douce eſt là toujours préſente pour en arrêter les excès, & qu'il ſera partout moins dangereux d'agrandir le pouvoir des pères, que d'étendre la liberté des enfans.

On retrouve ſur le viſage des Langiens la phyſionomie des Chinois, relevée encore par une vivacité qui donne de la grace à leur teint bazané, à leur taille moyenne & à leur conſtitution robuſte. La douceur & la franchiſe du caractère les rendroient tout-à-fait aimables, ſi ces heureuſes qualités n'étoient altérées par l'eſclavage & la ſuperſtition, les deux plus grands corrupteurs de la beauté morale de l'homme.

LETTRE LVIII.

De Suryam.

ME voici, Madame, dans les Etats du Roi d'Ava, qui a conquis & réuni à ſa couronne le Royaume de Pégu, dont il dépendoit lui-même autrefois. Tel eſt en effet le ſort des riches & malheureuſes contrées de l'Inde, qu'elles paſſent alternativement & preſque ſans repos, d'une domination à une autre, plus aſſervies que nulle partie du monde à la loi du plus fort. Ce n'eſt point toutefois que ces étonnantes & rapides révolutions aient été jamais produites, ſoit par

les reſſorts d'une politique déliée, ſoit par l'attaque ou la réſiſtance d'une vraie puiſſance militaire. Les plus grands changemens ne ſemblent être ici que les jeux du haſard; & l'excès de la foibleſſe, bien moins que celui de la force, règle la fortune des peuples & des Souverains. Par-tout où je paſſe, ces réflexions s'offrent à moi écrites dans les traditions hiſtoriques que je me plais à recueillir. Elles me forcent ſans ceſſe à penſer que c'eſt dans l'Inde & non dans la Grèce qu'auroit dû naître l'image allégorique de la Fortune aſſiſe ſur une roue toujours en mouvement. Hé! le moyen, me ſuis-je dit encore, qu'au milieu de toutes ces éternel-

les viciſſitudes, le bonheur ſoit le partage de l'eſpèce humaine ! La nature lui prodigue en vain ſes faveurs les plus ſignalées, un beau ciel, un air pur, un ſol riche & fertile, la douceur du caractère, l'aménité des mœurs, un penchant irréſiſtible vers la plus aimable des paſſions ; en un mot, la ſcience de toutes les voluptés : la mobilité orageuſe des gouvernemens empoiſonne cette foule de jouiſſances ; & ſi l'habitude d'une exiſtence précaire préſerve du trouble & de la crainte, elle porte du moins & entretient dans l'ame l'indifférence & l'inſenſibilité qui finiſſent par rendre l'homme inactif & ſtupide. Auſſi quelque détrom-

pé que je ſois par la raiſon de la fauſſe gloire des conquêtes, n'ai-je pu m'empêcher quelquefois de deſirer par un ſentiment même d'humanité que le génie militaire de l'Europe nous aſſervît cette belle partie de l'univers, dans l'eſpérance que notre domination moins deſpotique & plus éclairée relèveroit l'eſpèce humaine & la mettroit en partage de nos arts, de nos ſciences & de notre bonheur : à moins peut-être que l'influence du climat ne convertît bientôt les Rois en tyrans, & les peuples en eſclaves ; ce que je ne ſerois pas éloigné de croire, quand je conſidère que ce même Royaume de Laos, dont je vous ai entretenue dans ma let-

tre précédente, placé par la nature, comme notre Suiſſe, au milieu des montagnes qui auroient dû ſervir d'aſyle à la liberté d'une république, eſt devenu cependant le ſiège de l'eſclavage le plus abſolu, par la raiſon peut-être que cet Etat a le malheur de ſe trouver enclavé dans le centre de l'Inde.

Pardonnez ces triſtes réflexions, Madame, à un homme qui marche au milieu de la dégradation de ſon eſpèce, ſur un ſol où la nature phyſique étale toute ſa richeſſe & toute ſa beauté. Ce contraſte doit jeter la rêverie dans la penſée, & la mélancolie dans l'ame : oui, pour peu qu'on ſoit

né ſenſible, on ne peut ſe défendre d'un ſentiment pénible, quand on voit des malheureux qui n'ont pas la force de ſe donner un bonheur, auquel tout les invite & les appelle autour d'eux.

Je ſuis arrivé ici ſur un navire portugais que je trouvai prêt à mettre à la voile, le jour même que j'entrai dans Martavan. Cette ville, la ſeconde place maritime du Royaume de Siam, du côté de l'oueſt, près du golfe de Bengale, auquel elle communique par une rivière dont la ſource eſt dans des montagnes voiſines, étoit la capitale d'un Royaume de ce nom, avant que les Siamois en euſſent fait la conquête. Aujourd'hui qu'elle

vit ſous leur dépendance, ſon territoire leur fournit des mines de fer, de plomb, d'acier & de cuivre. L'induſtrie des habitans a profité d'une eſpèce d'argile très-compacte qu'elle y a découverte, pour en former de grands vaſes, connus ſous le nom de Martavanes, auxquels on donne la capacité de deux pipes, & dont l'uſage eſt très-répandu dans l'Inde, parce qu'on a reconnu que la nature de cette argile améliore, ou du moins conſerve ſans altération l'eau, le vin & l'huile qu'on y enferme. Les Portugais ont fait connoître ces vaſes à l'Europe.

Martavan m'offrit le ſpectacle d'une ville bien peuplée, & d'un

port qui, par ſa bonté, attire le commerce, & entretient un grand mouvement ſur le rivage. Le peu de tems qu'il me fut permis d'y paſſer, ne peut vous faire attendre une deſcription curieuſe. Je ſais ſeulement que la jalouſie des Monarques du Pégu lui fit autrefois un tort conſidérable, lorſque maîtres de cette place, & voulant attirer à Suryam tout le commerce maritime, ils comblèrent le port de Martavan, capable juſqu'alors de contenir des vaiſſeaux de toute grandeur. Les Siamois ont cherché depuis, mais en vain, à le rétablir dans ſon premier état. Ils n'ont relevé qu'une partie de ſes ruines.

On m'a raconté encore que vers le milieu du ſeizième ſiècle, un conquérant du pays des Bramas, peuples tributaires & limitrophes du Pégu, ayant pris d'aſſaut la ville de Martavan, qui alors formoit un petit Royaume, s'y livra à des excès horribles de cruauté. Cent quarante femmes des premières familles furent pendues par les ordres & ſous les yeux du barbare. La Reine, qui étoit fille du feu Roi de Pégu, fut condamnée au même ſupplice. On étrangla devant elle quatre de ſes fils, dont l'aîné n'avoit que ſept ans; & pour ajouter l'inſulte à la cruauté, ces étranges exécutions ſe firent ſous un dais magnifique. Le Roi fut traité avec

la même indignité : on lui attacha une pierre au cou, & il fut précipité dans la mer avec cinquante de ſes vaſſaux.

Un ſeul jour m'a ſuffi pour traverſer le golfe, un peu au-deſſous de l'endroit où ce bras de l'Océan s'enfonçant en pointe dans les terres vers le nord, reçoit les deux grandes rivières de Pégu & d'Ava. A peine arrivé à Suryam, il m'a été facile de reconnoître ce qu'on m'avoit dit pendant la traverſée, que le port de cette ville eſt le ſeul entrepôt de tout le commerce qui ſe fait dans le royaume d'Ava ; il m'a offert des vaiſſeaux de toute grandeur & de toute nation. Les Mogols, les Chinois, les Euro-

péens, les Japonois y ſont raſſemblés. On m'a aſſuré que cette ville, conſtruite ſur le penchant d'une colline en amphithéâtre, eſt loin aujourd'hui de ſon ancienne ſplendeur, ce qu'atteſtent aiſément aux yeux les traces d'une forte muraille dont elle étoit environnée. Elle dut ſa naiſſance & ſa proſpérité a un Roi d'Arrakan qui avoit conquis le Pégu, avant que celui-ci eût été réuni au Royaume d'Ava. Ce conquérant avoit très-bien jugé que le ſeul moyen de vivifier ſes nouveaux Etats trop dévaſtés par la guerre, étoit d'y ramener la population & l'abondance, par l'établiſſement d'un port libre & ouvert à toutes les nations; dans cette vue, il céda

aux Portugais le havre de Suryam, & leur permit de bâtir ſur le rivage un fort & des habitations. Ce lieu fut bientôt l'aſyle d'une infinité de fugitifs qui erroient ſur la côte, & que la tyrannie des deſpotes voiſins y avoit diſperſés; d'ailleurs, Suryam attira les étrangers, & devint bientôt une ville conſidérable; mais ſa proſpérité naiſſante fut un objet de jalouſie pour les Rois d'Ava. Ils parurent à la tête d'une armée nombreuſe, & les Portugais ſe virent contraints de ſe retirer devant eux.

Depuis ce tems, ce port a été moins animé, quoique le commerce y entretienne encore aſſez de vie pour le faire diſtinguer dans l'O-

rient. On s'y rend de toutes parts pour y échanger les marchandiſes que cette ville n'a pas, contre les richeſſes qu'elle poſſéde. Pour les chapeaux & les rubans des Européens, les toiles peintes des Mogols & les autres marchandiſes des Indes, Suryam donne de l'ivoire, des diamans, des rubis & autres pierres précieuſes. Ce commerce ſe fait ſans parler. On ſe donne la main que l'on couvre d'un mouchoir; & en ſe la ſerrant, ou en remuant les doigts, on ſait réciproquement ſe faire entendre.

Les Suryamois ont ſur la beauté du viſage & de la taille humaine des idées qui les diſtinguent des autres nations. Un front large &

plat eſt celui qu'ils préfèrent ; & pour donner ce genre de beauté à leurs enfans, ils leur compriment le front dès le premier inſtant de leur naiſſance, en le ſerrant d'une plaque de plomb. Pour leur plaire, il faut avoir comme eux les narines larges & ouvertes, les yeux petits & les oreilles pendantes. La couleur qu'ils choiſiſſent de préférence pour leurs meubles & pour leurs habits, eſt le pourpre foncé. On la retrouve partout, en ſorte qu'un Européen nouvellement arrivé parmi eux ſent toujours ſes yeux un peu fatigués de cet éclat à la fin de la journée.

LETTRE

LETTRE LIX.

De Pégou.

J'Ai voulu viſiter, Madame, la ville de Pégou, capitale de l'ancien royaume de ce nom. En m'avançant à petites journées du midi, où eſt placé Suryam, vers le nord-eſt où s'élève Pégou, j'ai joui de la vue d'un pays uni, & cependant agréablement varié par des villes, des bourgades & ſur-tout par pluſieurs rivières, dont les inondations périodiques répandent par-tout la fertilité & l'abondance. La plus conſidérable eſt celle qui ſort du lac de Chiama & ne parcourt pas moins de quatre ou cinq cens milles juſqu'à la mer. Elle

porte le nom de Pégu ; l'uſage des Indiens étant de donner aux rivières la dénomination des pays qu'elles arroſent. On aſſure que ſes débordemens s'étendent quelquefois juſqu'à trente lieues des bords. Le limon que ce Nil Indien dépoſe ſur la terre, ſuffit pour l'engraiſſer, & lui faire produire avec d'excellens pâturages, les plus riches moiſſons de riz.

En voyant de tout côté cette plante s'élever & croître dans l'eau même, il m'a paru bien ſurprenant qu'un grain ſi ſec ait beſoin d'un terein ſi humide, & qu'une terre marécageuſe donne un bled d'un goût exquis & d'une nourriture auſſi ſaine. Je ne dois pas

oublier un autre ſpectacle que ces mêmes rizières m'ont offert deux fois dans ma route ; pendant la nuit j'ai vu des *ardens*, c'eſt à-dire, des touffes, des aigrettes de feu s'élever de terre à la hauteur de deux ou trois pieds, étinceler & courir ſur les épis déjà formés ; & mon guide, qui d'après la ſuperſtition du pays appelloit ces ardens le *feu du démon*, m'a certifié que ce météore deſſéchoit toutes les tiges qu'il atteignoit. Je n'ai pu m'aſſurer par moi-même de la vérité de ſon récit ; mais s'il ne m'a point trompé, ſans doute que cette flamme paſſagère & déſaſtreuſe eſt le produit d'un fluide électrique abondant.

L'aſpect de la ville de Pégou a bien trompé ma curioſité. Séduit par ſon ancienne célébrité, je m'attendois à retrouver autour d'elle & dans ſon ſein des traces brillantes de ce qu'elle fut autrefois. Il ne lui reſte de toute cette ſplendeur tant vantée, que des foſſés plus qu'à demi comblés, & qui ne ſont aujourd'hui qu'une terre labourée. Ils embraſſent une circonférence de ſix ou ſept lieues. A en juger par cette étendue, il falloit que la population fût immenſe; quoique toutes les fois qu'il s'agit d'une ville de l'Orient, on doive ſe défendre d'en juger d'après nos villes d'Europe. Dans celles-ci, chaque maiſon eſt formée d'un grand nom-

bre d'étages; dans celles-là, elle se réduit presque toujours à un simple rez-de-chaussée, & jamais ne s'élève jusqu'à un deuxième étage, ce qui doit donner aux villes une étendue deux ou trois fois plus considérable que l'espace nécessaire à nos cités de troisième grandeur. Cependant, malgré l'exactitude de ce calcul, qui réduit prodigieusement l'ancienne population de Pégou, il est visible qu'on n'y retrouve pas aujourd'hui la vingtième partie des habitans qu'on y comptoit dans les jours de son ancienne splendeur.

Quelques Européens qui possèdent ici un établissement assez riche, m'ont assuré qu'on y jouit

d'un air très-ſain & d'une longue vie. Ils prétendent qu'il n'eſt point dans toute la preſqu'iſle orientale de ſtation plus favorable à la ſanté, & que la ſeule petite-vérole y fait de grands ravages. « Les Pégouans, m'ont-ils dit, ont une telle horreur de cette peſte, qu'à l'inſtant où quelqu'un en eſt attaqué, tous ceux qui habitent dans ſa maiſon, ou dans les maiſons voiſines, prennent la fuite. On laiſſe au malade un peu d'eau & quelques meſures de riz pour vivre, & au bout des trois ſemaines on vient s'informer de ſon ſort. S'il guérit, les mêmes perſonnes qui l'avoient abandonné le portent en triomphe ſur leurs

épaules, & célèbrent ſa convaleſcence avec de grandes démonſtrations d'allégreſſe ».

Je n'ai vu nulle part autant d'immodeſtie dans l'habillement des femmes. Elles ſont nues depuis la tête juſqu'à la ceinture; le reſte de leurs corps n'eſt voilé que d'un tiſſu extrêmement délié, eſpèce de gaze qui ne laiſſe rien perdre de ce qu'elle ſemble vouloir cacher. La raiſon que les Pégouans alléguent pour autoriſer cet uſage, me paroît une de ces hiſtoires apocriphes qu'on retrouve par-tout, même chez les nations les plus éclairées, lorſqu'elles cherchent à juſtifier à leurs propres yeux une indécence, ou un ridicule. Ils aſſurent

qu'une ancienne Reine du pays, voyant ſon ſexe négligé par le nôtre, & celui-ci tombé dans le déſordre le plus honteux, voulut que les femmes paruſſent toujours aux yeux des hommes dans un état capable d'irriter les deſirs, en les ramenant aux premières loix de la nature. Si telle fut en effet l'intention de cette Souveraine, ne croiriez-vous pas, Madame, qu'elle ne pouvoit prendre un chemin plus détourné de ſon but? Un habillement immodeſte & trop ſemblable à la nudité, ne laiſſe rien de ſéduiſant aux femmes. Il enlève à leurs charmes tout pouvoir ſur l'imagination des hommes, qui ſait ſi bien les embellir; & n'a-t-il pas eu

raiſon celui de nos poètes françois qui diſoit à ſa maîtreſſe :

Ne t'offre jamais à ma vue
Sans un voile ou ſans un bandeau ;
Si jamais je te voyois nue,
Tu n'aurois plus rien de nouveau.

Le légiſlateur de Sparte, Lycurgue, avoit penſé bien plus ſagement à mon avis, lorſque voulant dépouiller l'amour de ſes illuſions chimériques ſi puiſſantes & ſi dangereuſes dans les jours de la jeuneſſe, il ordonna ces aſſemblées & ces danſes, où les deux ſexes paroiſſoient nuds l'un devant l'autre, voilés ſeulement par l'honnêteté publique. Auſſi Lycurgue parvint-il à donner à Sparte une grande auſ-

térité de mœurs, tandis que la Reine de Pegou n'a rien corrigé, & n'a fait même qu'agraver le mal qu'elle vouloit guérir. Si les Pégouans, en effet, avoient conſervé le ſentiment du beau & de l'honnête en amour, livreroient-ils, la première nuit du mariage, leurs femmes à un autre homme? les pères proſtitueroient-ils leurs filles aux étrangers pour de l'argent? le marché ſe règleroit-il ſur la durée du commerce? quand le bail eſt fini, les filles retourneroient-elles ſans rougir à la maiſon paternelle, & trouveroient-elles des maris? quand l'étranger, de retour à Pégou, voit ſon ancienne maîtreſſe dans les mains d'un autre amant, auroit-il le droit de la

réclamer & de la reprendre pour le tems de ſon ſéjour ? quand enfin ce tems eſt paſſé, reviendroit-elle au ſecond poſſeſſeur, qui la reprend avec la même facilité qu'il l'avoit cédée ? Cependant ce même ſexe dont on vend & revend ainſi les charmes & l'amour avant le mariage, devient un modèle de fidélité & de bonnes mœurs ſitôt qu'il paſſe ſous l'autorité d'un époux. Cette autorité eſt injuſte à force d'être exceſſive. Le mari peut répudier ſa femme, quand il s'en dégoûte ; & la vendre, s'il la dit infidèle. Les femmes de leur côté reſtent ſans droits contre les maris infidèles, à moins que pour venger un malheur, elles n'aient recours

à un crime. Mes compatriotes d'Europe m'ont atteſté pluſieurs fois, qu'elles font un uſage aſſez ordinaire du poiſon. Cette arme en effet doit être ſouvent employée par la foibleſſe irritée.

Ce n'eſt point toutefois, Madame, qu'il ne règne ici quelques loix favorables à votre ſexe. Un mari qui abandonne le pays pour ſes affaires, doit aſſurer à ſa femme une penſion d'environ trente écus par an; autrement au bout de douze mois d'abſence, elle eſt dégagée du lien conjugal. Mais, ſi cette rente lui eſt payée avec exactitude, elle doit attendre ſon mari pendant trois ans. Quand ce terme eſt expiré, il lui eſt permis de prendre

prendre un autre époux. Je ne ſais ſi je me trompe ; cette loi n'eſt-elle pas conforme aux principes d'un ſage gouvernement ? S'il faut à chaque État la plus grande population poſſible, relativement à la fertilité de ſon ſol & à l'étendue de ſes poſſeſſions, les premiers ſoins d'un Légiſlateur doivent être de favoriſer cette population, en ne laiſſant perdre pour elle aucun membre du corps politique. Des contrées auſſi fertiles que celles de l'Inde demandent des habitans ſans nombre. Tant qu'elles reſteront en-deçà de la moitié des cultivateurs qui leur ſont néceſſaires, elles n'atteindront jamais à toute la puiſſance où la nature les ap-

pelle, & l'induſtrie nationale ne pourra mettre en valeur toute la fécondité du ſol.

Tout ce qui a rapport aux femmes en ce pays, ne reſſemble en rien aux uſages de notre Europe, ni même à la jalouſie des Orientaux, qui ont imaginé contre elles la ſolitude & l'eſclavage du ſérail. Un mari Pégouan, qui veut emprunter de l'argent, ne ſe fait aucun ſcrupule de mettre ſa femme en gage. Si le créancier auquel elle eſt confiée ne ſait point ſe contenir, & qu'il parvienne à la ſéduire, la créance eſt perdue, quelle que ſoit la ſomme dont le débiteur s'étoit grevé envers lui.

Vous me demanderez ſans doute,

Madame, ſi votre ſexe jouit ici de quelque beauté. S'il faut en juger par les idées qu'on ſe forme en France d'une belle femme, aucune Pégouane n'eſt digne de ce nom : des traits peu délicats, des yeux à peine ouverts, des oreilles larges, un corps effilé & des piés & des mains d'une petiteſſe diſproportionnée, ne ſont pas un tout que l'art de nos ſtatuaires ſe plût à imiter ; néanmoins les Pégouanes ſont faites pour intéreſſer, parce qu'elles prennent ſoin de ſe donner cette grace des manières qui ſont parmi nous les jolies femmes, & l'emportent ſouvent ſur la beauté. Vous concevrez aiſément que pour triompher de l'in-

différence injurieuſe & criminelle des hommes, elles s'étudient à ſe trouver des charmes qui rétabliſſent un pouvoir dont elles regrettent tous les jours la perte.

LETTRE LX.

D'Ava.

LA curioſité qui m'eſt naturelle, Madame, & que ma vie de voyageur ne fait qu'irriter encore, parce qu'en la ſatisfaiſant, elle me laiſſe toujours à deſirer, vient de me conduire à travers un pays qui reſſemble bien peu à la nature riante dont les Provinces de Suryam & de Pégou m'avoient offert le tableau. Les difficultés & les dangers qu'on trouve ſur la

route de Pégou à Ava, naiſſent de beaucoup de forêts, de montagnes & de lieux déſerts, qui ne m'ont quitté qu'à quelque diſtance de cette capitale; mais alors le grand fleuve ſur lequel elle eſt bâtie, & qui deſcend, dit-on, de l'Yun-nan, province de la Chine peu éloignée d'Ava, donne un ſi grand air de vie à la province, au milieu de laquelle cette ville s'élève, qu'il n'eſt peut-être nulle part des campagnes, ni plus belles, ni plus fécondes. Ce ſont à chaque inſtant des villes conſidérables, des villages fort peuplés, & qui ſe ſuivent de ſi près, qu'il ſemble que les bords du fleuve en ſont couverts.

Ava m'a paru égaler en grandeur nos villes de France du troiſième ordre. Ses rues ſont larges, bien alignées, & bordées d'arbres de côté & d'autre. Cette décoration utile & riante vaut bien, je crois, tous les ornemens que prodigue notre architecture européenne. La fraîcheur des eaux & de la verdure donne aux climats brûlans un charme que nos imaginations ſeptentrionales peuvent à peine ſe figurer.

Le Roi fait ici ſa réſidence dans un vaſte palais, qui, ſur une place quarrée, eſt compoſé de quatre grands corps de bâtimens, chacun tourné vers l'un des quatre points du jour. On y pénètre par autant

de portes à chacune deſquelles on a donné un nom relatif à leur uſage. La première ne s'ouvre que pour le Roi, lorſque ce Monarque veut ſe montrer à ſon peuple dans tout l'éclat de ſa majeſté. On la nomme *la porte de la magnificence.* C'eſt par la ſeconde qu'on fait entrer les Ambaſſadeurs, & toutes les perſonnes qui, comme eux, viennent offrir des préſens au Souverain ; c'eſt *la porte d'or.* Ceux qui ont obtenu des bienfaits du Prince, les criminels qu'il daigne abſoudre, les Officiers auxquels il vient d'accorder de nouvelles dignités, de nouveaux grades, ſortent du palais par *la porte de la faveur.* La quatrième eſt *la porte*

de la juſtice. Elle conduit au tribunal, où l'on juge les procès. Au milieu de la cour formée par ces quatre corps de logis, eſt un magnifique pavillon, dont les murs extérieurs ſont revêtus de feuilles d'or. C'eſt-là plus particulièrement le ſéjour du Souverain.

Vous connoiſſez déjà, Madame, par mes lettres précédentes, le reſpect aveugle des Orientaux pour leur Monarque. Hé bien! tout ce que je vous en ai raconté ne ſauroit être aſſimilé à l'eſpèce de culte que le Roi d'Ava reçoit de ſes ſujets; non-ſeulement ils ſe proſternent devant lui comme à Siam; mais devant toutes les choſes qui ſont à ſon uſage. Il n'eſt pas juſqu'aux

mets qui doivent être ſervis ſur ſa table auxquels ils n'accordent des hommages qui tiennent de l'adoration. Quand nous liſons dans l'hiſtoire de la révolution qui donna la liberté à la Suiſſe, qu'un Gouverneur envoyé par la maiſon d'Autriche pouſſa l'inſolence du deſpotiſme, juſqu'à exiger qu'on s'inclinât reſpectueuſement devant ſon chapeau, qu'il faiſoit expoſer tous les jours pour cet effet, au bout d'une pique, devant ſon palais, nous jugeons ce récit invraiſemblable, & nous le renvoyons parmi les fables. J'en penſe bien différemment aujourd'hui, Madame; & depuis le moment où j'ai pu voir par mes yeux le deſpotiſme oriental en action, je

crois poſſible tout ce qu'on lui attribue d'outrages faits par lui à la dignité de l'homme. On dira vainement qu'on ne peut ajouter foi aux actes d'une autorité folle & capricieuſe ; comme ſi l'excès de l'orgueil n'étoit pas l'excès de la démence : à quoi d'ailleurs ne doit-on pas s'attendre dans une cour comme celle d'Ava, où, ſitôt que le Prince eſt ſorti de table, (table d'ailleurs aſſez frugale, ainſi que celle de tous les Souverains de l'Orient), on fait annoncer au ſon de la trompette, que les rois de la terre peuvent dîner enfin, parce que leur maître a dîné ? Voyez encore la folie de l'orgueil dans les titres qu'il s'attribue. Les noms de Prin-

ce, de Roi, d'Empereur, ne répondant pas à l'idée qu'il a de ſa puiſſance, il oſe s'égaler à l'Etre ſuprême. Ses ſujets l'appellent *Kiak*, ce qui veut dire dieu, & quand il écrit aux autres Souverains, il ne rougit point de prendre les qualifications extravagantes de *Roi des Rois*, de *parent des dieux* de *frère du ſoleil*, de *maître abſolu* de la mer, &c. Delà ſon pouvoir ſans bornes, l'étroite dépendance où il tient ceux même qu'il élève au plus haut rang, & l'exceſſive ſévérité des punitions qu'il décerne aux fautes de tous ceux qui l'environnent. Ils ne lui parlent qu'en levant les bras, & en s'inclinant profondément, à chaque parole qu'ils prononcent.

Ce Gouvernement abſolu a cependant quelques avantages qu'il ſeroit injuſte de vous diſſimuler. Redoutable aux grands & ſalutaire au peuple, il pourroit en beaucoup de choſes ſervir de modèle aux gouvernemens les plus éclairés, ou qui du moins croyent l'être. Par exemple, le Roi d'Ava a toujours auprès de lui un député de chaque province, chargé de lui rendre compte à lui-même de la conduite des gouverneurs; il permet l'appel à ſon tribunal ſouverain des ſentences & des arrêts de tous les autres tribunaux, & ſe réſerve la connoiſſance des crimes capitaux; dans ces ſortes de cas, il nomme des Commiſſaires

qui examinent la cauſe, & interrogent les coupables en ſa préſence : enfin le Prince ſeul ſigne l'arrêt de leur mort. J'avoue, Madame, que cette vigilance du trône ſur le ſort de tout accuſé change preſqu'à mes yeux le deſpote en père : elle me fait regretter que tous nos Rois d'Europe n'aient pas daigné conſerver cette prérogative. Que de crimes elle épargne ici à l'ignorance, à la précipitation des Magiſtrats ! l'orgueil ne leur a jamais donné le mauvais conſeil d'appuyer la dignité de leur état ſur une infaillibilité chimérique. Il n'a jamais prétendu que ce fût attenter à l'autorité ſouveraine que de relever l'erreur d'une ſentence,

ni qu'il valoit mieux voir périr l'innocent au milieu des ſupplices, que d'entendre dénoncer au tribunal de la raiſon & du Prince le juge qui s'eſt trompé en décernant la honte & la mort. Un vieillard reſpectable par ſes emplois, ſes lumières & ſon caractère, m'aſſuroit ce matin que les juges de ce royaume n'ont jamais demandé au défenſeur d'un accuſé, ce que ſignifie la juſtification d'un criminel déjà condamné. « Ils voyent très-» bien, m'a-t-il dit, que c'eſt dans » celui qui l'entreprend, une erreur » reſpectable, s'il ſe trompe; un » ſervice important par ſes conſé-» quences, s'il a raiſon; & toujours » une action d'humanité, un acte

» de courage, qui le rend cher à
» tous les gens de bien. Ils n'exi-
» gent point que par un aveugle
» reſpect pour leurs fonctions, on
» avoue coupables ceux en faveur
» de qui on ſollicite la juſtice du
» Souverain, parce qu'un appel de
» l'autorité partielle à la pleine au-
» torité n'eſt point une inſulte fai-
» te à la première; parce qu'ils
» ſont aſſez ſages pour reconnoître
» dans l'homme un eſprit trop ſou-
» vent ſujet à l'erreur, & dans nos
» loix une inſuffiſance de lumière &
» de juſtice qu'ils ſe gardent bien
» de défendre, de peur qu'on ne
» leur reproche le triſte courage
» d'en faire un éloge dont ni celui
» qui le fait, ni ceux qui l'enten-

» dent ne peuvent être la dupe ;
» enfin parce qu'ils ont assez d'hu-
» manité dans le cœur pour voir
» avec reconnoissance la main qui
» leur épargne ou la douleur d'im-
» moler un coupable, ou le re-
» mords d'égorger un innocent ».

Ce qui est digne encore, Madame, de quelque considération dans le code criminel de ce pays, c'est la modération des supplices. On condamne les coupables à être foulés aux pieds des éléphans ou à avoir la tête tranchée. Toutes les réparations dues à la société se bornent à ces deux genres d'exécution. On ne connoît point ici ces barbaries ingénieuses qui ont calculé la douleur, cet art hor-

rible d'épuiſer lentement la vie, enfin ces rafinemens de vengeance, qui ſont moins des ſatisfactions accordées, que des outrages faits à l'humanité.

LETTRE LXI.

D'Ava.

IL ne vous déplaît pas ſans doute, Madame, que je prenne ſoin de caractériſer à vos yeux les peuples chez leſquels je voyage, autant par les principes de leurs religions, que par les formes de leurs gouvernemens. Ce ſont-là les deux grands reſſorts qui font mouvoir l'homme ſocial, & qui le modifiant

d'une manière bien plus puiſſante encore que la nature, le dégradent ou l'annobliſſent, ſelon le plus ou le moins de bonheur dont ils le mettent en jouiſſance. L'état le plus heureux ſeroit celui où le gouvernement auſſi éloigné de l'anarchie que du deſpotiſme, ſoit des Rois, ſoit des grands, ſoit du peuple, s'aſſocieroit une religion qui ſans intolérance & ſans ſuperſtition laiſſeroit les hommes fidèlement attachés à cette morale univerſelle qui ſe fait entendre à quiconque ſonde ſon cœur & s'interroge lui-même. Conſidérez maintenant ſous ce double point de vue les différentes ſociétés qui couvrent la ſurface de l'Aſie, & jugez à combien

peu d'entr'elles appartient le bonheur. Preſſées entre un gouvernement tyrannique & une religion ſuperſtitieuſe, elles ſont à la fois écraſées & avilies. La liberté & la raiſon, les plus nobles préſens que le ciel ait pu faire à l'homme, lui ſont depuis long-tems devenu étrangères. Ici les Rois & les prêtres ont conſpiré contr'elles; & nul génie, ami de l'humanité, ne peut prévoir un terme à cette double domination, que le tems a trop bien cimentée & que l'influence du climat ſert peut-être mieux encore.

J'ai cherché à m'inſtruire du dogme & du culte profeſſés dans les états du Roi d'Ava. L'idolâtrie qui les défigure, m'a été expliquée

par un Pégouan, eſpèce de philoſophe, retiré à l'extrémité d'un fauxbourg de cette capitale, dans un enclos champêtre qu'il a pris ſoin d'embellir lui-même, pour y terminer entre la paix & la ſageſſe une vie, dont il m'a dit avoir perdu trente années dans les emplois & les eſpérances de l'ambition. Deux longs entretiens que j'ai eus avec ce vertueux octogénaire, venant à l'appui de mes propres obſervations, peuvent ſuffire à vous éclairer dans cette lettre ſur la religion des peuples d'Ava.

« Nous ſommes partagés, m'a dit ce vieillard, en deux ſectes, dont le culte & les principes ſont différens. La première, qui eſt la plus an-

cienne, eſt la meme pour le fond que la religion des Siamois. Elle roule principalement ſur le culte de Sommonacodon, & ſa morale eſt très-pure. L'autre a pour objet le culte des démons, autant que celui des dieux, & ſes principes ſont très-corrompus. Je crois avec aſſez de fondement qu'elle nous a été apportée par les Bramas ».

« Les partiſans de la première ſecte joignent au culte de Sommonacodon celui de *Samſai*, autre divinité Siamoiſe; de *Prah-Prumb*, qui eſt un dieu des Camboyens; de *Kiakiac* & de *Dagun*, qui paroiſſent des Idoles particulières aux Pégouans. Vous avez dû voir au midi de Suryam deux temples fa-

meux, conſacrés à ces deux divinités ». Comme je lui répondis que Suryam n'avoit été pour moi qu'un lieu de paſſage, où une incommodité aſſez grave m'avoit empêché de me répandre, le vieillard reprit ainſi la parole.

« Vous ſaurez donc que le temple de Kiakiac eſt ſitué au milieu d'une plaine : on y voit une ſtatue coloſſale, longue de ſoixante piés, étendue ſur ſon piédeſtal, dans l'attitude d'une perſonne qui dort. Les Pégouans prétendent que ce dieu dort en effet depuis ſix cens ans, & qu'il ne ſortira de ce profond ſommeil que pour venir détruire le monde. Le temple de Dagun eſt bâti ſur une colline, dans une po-

ſition ſi avantageuſe, que huit lieues avant d'arriver à Suryam, vous avez dû le découvrir. Les Prêtres ſeuls ont la permiſſion d'y entrer, cachant leur idole avec tant de ſoins, qu'ils refuſent même d'en révéler la figure. Tout ce que nous en ſavons, c'eſt qu'elle n'offre point la repréſentation d'un homme. A l'inſtant même où Kiakiac aura déſaſſemblé la machine du monde, Dagun en raſſemblera les débris épars, & en formera un monde nouveau ».

« Après ces deux temples fameux, nous en avons un grand nombre d'autres, nommés pagodes, & répandus de tout côté dans cet état. Il y en a pluſieurs dont la ſtructure

eſt élégante, & dont les dehors même ſont verniſſés & dorés. Une des dévotions les plus ordinaires parmi le peuple eſt de conſtruire des chapelles ».

« Cette religion a ſes prêtres, qui ſuivent à-peu-près les mêmes rites que les Talapoins de Siam, & qui font profeſſion de pratiquer les mêmes auſtérités; les uns habitent dans des monaſtères bâtis aux environs des temples; les autres vivent au milieu des bois, dans des ſortes de cages qu'ils conſtruiſent au haut des arbres, pour ſe garantir de l'inſulte des tigres, dont le pays eſt rempli. Les jours de fête, ils vont prêcher dans les villes, où ils aſſemblent le peuple au ſon d'une

d'une cloche ou d'un baſſin. Ils expliquent quelque précepte de la loi naturelle, faiſant la guerre aux vices & aux ſuperſtitions qu'elle condamne. Ils n'exigent de leurs auditeurs que la pratique de cette loi à laquelle ils permettent d'aſſocier l'uſage de toutes les religions qui ne la détruiſent pas. Les diſputes & les guerres théologiques ſont inconnues parmi eux. La déſertion de ceux qui embraſſent le Chriſtianiſme ou le Mahométiſme, ne leur donne ni chagrin ni jalouſie. Emus d'une charité compatiſſante pour les étrangers, ils accueillent avec empreſſement les malheureux naufragés ; ils leur donnent des habits, les cachent & les nour-

riſſent dans leurs couvens pour les ſouſtraire à la loi cruelle qui condamne à l'eſclavage quiconque échoue ſur nos côtes. Le peuple leur porte un reſpect infini juſqu'à ſe faire honneur de boire l'eau dans laquelle ils ont lavé leurs mains. Vous avez été frappé ſans doute du maintien ſérieux & modeſte de ces hommes pacifiques. Ils marchent avec gravité, vêtus de longues robes ſans manches, qu'ils ſerrent avec une ceinture de cuir, d'où pend une bourſe dans laquelle ils enferment les aumônes qu'on leur fait; d'autres ont un panier de jonc ſous le bras, avec un petit tambour à la main, & ſe préſentent en cet état devant la porte de chaque mai-

ſon. Ils frappent trois fois ſur le tambour ; & ſi perſonne ne ſort pour les aſſiſter, ils ſe retirent modeſtement en frappant trois autres coups. Communément la collecte qu'ils font de riz, de légumes, ou de fruits, alimens ordinaires de ces Moines, eſt abondante ; s'ils reçoivent plus de vivres qu'ils n'en peuvent conſommer dans la journée, ils diſtribuent ce ſuperflu aux pauvres, ſans avoir aucune inquiétude pour le lendemain. Quand ils meurent, le peuple qui eſt dans le diſtrict de leur monaſtère, leur fait de magnifiques funérailles. On brûle le corps ſur un bûcher compoſé du bois le plus précieux ; on jette les cendres dans la rivière, & l'on

enterre les os avec cérémonie dans le monaſtère où ils vivoient, ou au pié de l'arbre qui leur ſervoit d'habitation ».

« Les partiſans de la ſeconde religion admettent deux principes, & ont plus de vénération pour le mauvais que pour le bon, perſuadés qu'il faut ménager davantage ceux qui ſont en état de faire le plus de mal. Auſſi eſt-ce au mauvais principe que leurs premières invocations s'adreſſent dans leurs maladies ou dans leurs diſgraces. Ils lui font des vœux dont ils s'acquittent avec une fidélité ſcrupuleuſe. Leurs ſacrifices commencent par un grand feſtin, accompagné de danſes & de muſique. Enſuite ils courent

comme des insensés, portant du riz d'une main, & de l'autre un flambeau, & criant de toute leur force, qu'ils cherchent le mauvais génie pour lui offrir des alimens & l'appaiser par cette offrande; de tems en tems ils jettent par-dessus leurs épaules quelques grains de riz. La crainte qu'ils ont de cet être malfaisant, est telle qu'ils prennent la fuite avec tous les signes extérieurs de l'épouvante, à la rencontre d'un homme dont la difformité ou la laideur a quelque chose d'extraordinaire, dans la persuasion que leur ennemi, au sortir de l'enfer, s'est caché sous cette figure pour les poursuivre & les tourmenter. Leur crédulité se manifeste

encore dans le ſoin que prennent quelques-uns d'entr'eux de fournir leurs maiſons de vivres, au renouvellement de l'année, & de les y laiſſer expoſés pendant trois mois, afin que le dieu infernal, libre de s'en repaître à loiſir, leur permette de reſpirer ſans effroi le reſte de l'année ».

» Ces Pégouans ſuperſtitieux ne ſe bornent pas au culte d'un ſeul mauvais génie. Leur vénération s'adreſſe aux ſinges & aux crocodiles ſur-tout, auxquels ils portent un ſi grand reſpect, qu'ils ne veulent boire que de l'eau des foſſés qu'habitent ces cruels animaux, & qu'ils regardent même comme un bonheur d'en être dévorés ».

» Nos Talapoins en général ont de grands traits de conformité avec ceux de Siam ; comme ceux-ci, ils n'aſſiſtent point aux mariages, & préſident aux funérailles. Quand notre Roi meurt, ils préparent deux barques, qui ne ſont couvertes que d'un ſeul toît, & au milieu deſquelles ils mettent une table où le corps eſt placé. Sous cette table, ils allument un grand feu de bois odoriférans ; & laiſſant aller les barques au courant de l'eau, ils chantent & ſe réjouiſſent juſqu'à ce que la chair du cadavre ſoit entièrement conſumée. Les cendres qui reſtent, ils les détrempent dans du lait, en font une pâte qu'ils portent juſqu'à l'embouchure de la

rivière, où ils la jettent dans la mer. On enterre les os dans une chapelle déjà faite, ou bien on en conſtruit une nouvelle à la gloire du défunt ».

« Vous ne connoîtriez qu'imparfaitement notre ſyſtême religieux, ſi je vous laiſſois ignorer les fêtes qu'il conſacre parmi nous. Nous en célébrons cinq avec la plus grande ſolemnité, ſous le nom général de *Sapens*, & nous donnons à chacune encore un nom particulier. La première, appelée *Sapens-Giachie*, ſe célèbre à ſix milles de cette capitale. C'eſt un pélérinage que le Roi & la Reine, ſuivis de toute la magnificence de leur cour, entreprennent portés ſur un char

de triomphe. La ſeconde, nommée *Sapens-Catena-Ginimo*, a pour théâtre cette capitale même, où les principaux habitans dreſſent des pyramides de différentes formes, autour deſquelles on place pendant la nuit des flambeaux, des bougies & des lampions, pour éclairer ceux qui vont porter leurs adorations à la grande idole dans la chapelle du château. Ces pyramides ſont faites de cannes & couvertes d'étoffes ſuperbes. Les Grands font porter les leurs ſur des chariots traînés par plus de trois cens perſonnes, pour faire jouir le Souverain de ce ſpectacle. La troiſième, qui ſe nomme *Sapens-Sigienou*, ſe célèbre en l'honneur d'une au-

tre idole, ſous les yeux du Roi, de la Reine & de leurs enfans, qui doivent y aſſiſter en perſonne ſur des chars magnifiques. La quatrième, à laquelle on donne le nom de *Sapens-Daiche* eſt la fête de l'eau. Toute la nation prend plaiſir en ce jour à ſe jetter de l'eau dans les rues, dans les places publiques, par-tout où l'on ſe rencontre. Le Roi & la Reine ſe mouillent l'un l'autre avec de l'eau roſe ou d'autre eau de ſenteur. Les grands Seigneurs en ont auſſi dans des vaſes qu'ils tiennent à la main, & avec leſquels ils s'arroſent tant que dure la fête; enfin, perſonne ne va par la ville ce jour-là, qu'il ne revienne chez lui tout trempé de

l'eau qu'on ſe plaît à verſer par les fenêtres ſur tous les paſſans. Telle eſt la joie ou plutôt la folie de ce jour. On m'a dit qu'un ſavant François, inſtruit de cette ſingulière ſolemnité, la regardoit comme une commémoraiſon du bonheur qu'eut autrefois tout le genre humain d'échapper à une inondation générale. Pour moi, je la regarde comme le témoignage d'une inondation particulière à ce pays. Placés ſur un ſol qu'enferment à l'orient & à l'occident deux grands fleuves, & que traverſent en tout ſens différentes rivières, qui preſque toutes ſe débordent annuellement comme les deux fleuves, nos ancêtres furent expoſés

ſans doute un jour au ravage de toutes ces eaux débordées ; ils durent craindre de voir leur terre natale engloutie pour toujours. Nos montagnes ſervirent d'aſyle à quiconque put s'échapper ; & lorſqu'après la retraite des eaux, ce foible reſte redeſcendit dans la plaine, peut-être qu'en mémoire du danger qu'ils avoient couru, nos pères inſtituèrent une fête locale, où l'eau joue le rôle principal, & pour l'explication de laquelle il n'eſt pas beſoin de noyer la terre & tout le genre humain».

« La cinquième fête, que nous nommons *Sapens-Denon*, ſe célèbre ſur la rivière. C'eſt une courſe de barques que leurs Majeſtés honorent

norent de leur préſence. Les deux prix deſtinés aux vainqueurs ſont une petite ſtatue d'or & une deuxième d'argent, qu'ils reçoivent au milieu du plus grand appareil & d'une acclamation univerſelle; tandis que leurs concurrens vaincus ſont accueillis de tout côté par les railleries des ſpectateurs ».

« Telles ſont les cinq ſolemnités communes aux deux ſectes qui partagent la religion d'Ava & du Pégu. Il en eſt une dernière qui appartient aux ſeuls fidèles de Sommonacodom. Si vous ſéjournez encore quelques mois parmi nous, vous en verrez la célébration; les dieux de la terre en ont tout l'honneur: c'eſt pour leur rendre hommage, que

des danſeurs choiſis par le peuple aſſemblé s'agiteront juſqu'à perdre haleine, & tomberont dans une défaillance abſolue. Revenus de leur évanouiſſement, ils vous diront qu'ils ont converſé avec les dieux, de qui ils ont appris des ſecrets importans. Ces enthouſiaſtes ſont de très-bonne foi; leur imagination produit & anime à leurs yeux tout ce qu'ils veulent voir; & en cela du moins ils méritent plus de pitié que de blâme de la part de leurs co-ſectateurs, qui, plus raiſonnables, gémiſſent en ſecret de voir de folles pratiques aſſociées à une morale ſaine & pure ».

Là finit l'entretien avec mon

ſage Pégouan ; je le quittai plein d'admiration pour un ſens auſſi droit & auſſi éclairé que le ſien ; & rentré chez moi, je me hâtai de rédiger tout ce que j'avois entendu, afin qu'à ſix mille lieues de vous, je puſſe vous rendre préſente à cette curieuſe converſation.

LETTRE LXII.

D'Ava.

APRÈS l'étude du gouvernement & de la religion, rien n'eſt plus digne, Madame, des obſervations d'un voyageur, que le tableau des ſciences & des arts, à l'aide duquel on peut connoître les différens degrés de la ci-

viliſation chez un peuple. La ſorte de génie que lui a départi la nature, c'eſt-à-dire l'activité de ſon ame & de ſes penſées s'y montre palpable à tous les ſens. Son langage, ſa poéſie, ſa muſique, ſes tableaux, ſes ſtatues, ſes édifices, la culture de ſes terres, ſes connoiſſances aſtronomiques & médicinales, ſont autant des révélations qu'il donne de lui-même : il n'eſt point juſqu'aux procédés de ſes arts méchaniques qui ne lui aſſignent une place plus ou moins diſtinguée dans la hiérarchie des ſociétés policées. Si nous voulons meſurer ſur cette échelle la nobleſſe morale des ſujets du Roi d'Ava, nous les verrons placés bien loin

du rang qu'ils devroient occuper, ſur-tout eu égard, ſoit à la beauté de leur climat, ſoit à l'antiquité de leur exiſtence ſociale; mais auſſi ne perdons jamais de vue l'eſclavage qui pèſe ſur tous les Aſiatiques, & dont l'action toujours renouvellée comprime & enchaîne tous les reſſorts de l'eſprit humain.

Les laboureurs dans cet état ne connoiſſent guère que la ſeule culture du riz, ſans avoir même ou le courage ou l'intelligence d'y rien innover. Ils font ce qu'ont fait leurs pères; ils le font comme leurs pères le faiſoient, ſemblables à nos payſans qui ne ſavent point ſortir de l'ornière de la routine. Leurs

jardins cependant ſuppoſent quelque goût mieux éclairé. Il y règne une ſorte de ſymétrie qui n'a rien de monotone, parce qu'elle n'en bannit que la confuſion. Les arbres, les plantes & les fleurs y croiſſent ſéparés les uns des autres; mais dans ces différentes diſtributions rien n'eſt aſſervi au cordeau. On y laiſſe en liberté des eaux courantes, qui, toujours entretenues par leur mouvement dans un état de limpidité, m'ont fait ſouvent envier ce charme pour nos jardins d'Europe.

La botanique, qui à quelques égards eſt une branche du jardinage, paroît ici trop négligée pour que la médecine s'aide beaucoup

de cette ſcience. Elle n'en emprunte rien que quelques plantes uſuelles & connues de tout le monde. L'art de guérir n'eſt nullement appuyé ſur l'obſervation des phénomènes de la nature. Borné à des ſecrets merveilleux & à des pratiques ſuperſtitieuſes, il fait des charlatans & des empyriques de tous ceux qui l'exercent.

Il faut en dire autant de l'aſtronomie, qui ſert à peine aux ſavans à former un calendrier imparfait; encore même le petit nombre de connoiſſances qu'ils poſſédent n'exiſte-t-il chez eux que par tradition; ce qui le prouve, ou du moins le fait ſoupçonner, c'eſt que ce peuple eſt hors d'état de rendre rai-

ſon de ſes méthodes. Il en fait uſage ſans les comprendre, ſemblable à des étrangers qui ont retenu quelques phraſes d'une langue qu'ils n'entendent pas. On pourroit lui reprocher encore ſes aſtrologues, mais ſouvenons-nous qu'il n'eſt aucune nation à qui cette tache n'ait été commune. Il n'y a pas long-tems que nous-mêmes nous nous en ſommes purgés. Dominique Caſſini commença ſa carrière par l'aſtrologie; & ſi la jeuneſſe d'un grand homme a pu tomber dans cette erreur, le peuple, qui eſt toujours dans l'enfance, doit aiſément s'en laiſſer infecter.

Je crois vous avoir parlé déjà de la conformité de leur langue avec

celle de Siam. Vous ſerez donc peu étonnée d'apprendre que leur poéſie ait les mêmes traits de reſſemblance, s'il eſt vrai que ce bel art ſoit le premier créateur de toutes les langues. Quoique leur muſique & celle des Siamois ſoient encore les mêmes, j'ai trouvé ici un inſtrument particulier, fait en forme de petite galère, long de trois pieds, large de huit ou dix pouces & garni de ſonnettes dont les timbres ſont variés. On frappe ces ſonnettes avec des petits bâtons & elles rendent un ſon aſſez agréable.

Quant à l'architecture, elle demande ici bien peu de génie. Les maiſons ne ſont que de grandes

cages d'oſier ou de cannes, dont les cloiſons & le plancher même ſont à jour. On les élève ſur des piliers pour les défendre des inondations & de l'injure des tigres. La conſtruction des pagodes eſt ſeule digne de quelqu'attention. Quoique d'une forme bizarre, & nullement conforme aux premières idées de nos Vitruve & de nos Perrault, ces édifices ſacrés forment un coup d'œil pittoreſque, ſur tout ſur les hauteurs, lorſqu'ils s'y montrent accompagnés de tout le luxe de la végétation. C'eſt pour ces monumens & pour l'habitation des grands ſeigneurs que ſont réſervées les belles briques qu'on façonne ici avec beaucoup

d'induſtrie. Le ſol des vallées, toujours humide par l'effet des longues inondations de tant de rivières, fournit une excellente argile, avec laquelle on fait encore des vaſes d'une telle grandeur qu'on y enferme juſqu'à deux tonnes d'eau.

Mais l'induſtrie des peuples d'Ava ne paroît jamais mieux que dans la compoſition des feux d'artifice. Les Chinois, ſi renommés pour ce genre de divertiſſement, ſemblent leur avoir communiqué leur ſcience. Les fuſées ordinaires ſont des cannes creuſes de bambou, qu'on emplit de poudre, & qu'on enveloppe de peaux de cuir extraordinairement tendues & ſerrées. On y attache une autre canne plus

menue, en forme de baguette, pour ſervir de contre-poids. Ces artifices ſont placés ordinairement ſur les branches d'un grand arbre, auquel l'ordonnateur de la fête met le feu. Si l'artifice s'élève très-haut, on en tire un préſage heureux ; & en reconnoiſſance de cette faveur, les Dieux reçoivent de riches offrandes ; quelquefois même on leur bâtit un temple. Si les fuſées, au lieu de s'élever, tombent perpendiculairement, ou prennent une direction horizontale, les ſpectateurs s'affligent & ſe croyent menacés d'une infortune prochaine.

Enfin, quoiqu'il ne faille pas grand art pour tirer du ſein de la terre les riches pierreries que la na-

ture produit dans les états du Roi d'Ava, je ne dois point paſſer ſous ſilence le travail de ce peuple condamné à recueillir pour ſon Roi cette riche production ſouterreine.

Vous ſavez, Madame, que les rubis du Pégu ſont les plus beaux de tout l'Orient. C'eſt une pierre tranſparente, d'un rouge éclatant, mêlé d'un peu de violet dans ſes extrémités & à ſa ſurface. Il naît preſque toujours de forme angulaire. Pendant mon ſéjour à Suryam, je demandai s'il ne pouvoit pas m'être permis de viſiter la montagne voiſine de Cablan, placée entre Suryam & Pégu, & de laquelle on tire cette brillante pierrerie. On me répondit que cette

permiſſion étoit preſqu'impoſſible à obtenir; que le gouvernement faiſoit garder avec une vigilance inquiète les avenues & le circuit de la montagne; que toujours en défiance des mains qu'il emploie à cette corvée, il ne ſouffre aucune communication extérieure avec les infortunés mineurs, & qu'il falloit me contenter du récit que me feroit la voix publique. Mais que peut-elle m'apprendre qu'elle n'ait dit aux voyageurs qui m'ont précédé? J'en juge par la relation de Daniel Sheldon, que j'ai trouvée ici chez un Européen. Ce que je puis y ajouter vous prouvera ſeulement que la richeſſe de ces mines n'ajoute rien au bien-être du canton

où elles ſont placées, puiſqu'on ne les exploite que par corvée. Ainſi donc la certitude que je n'y verrois que le tableau des fatigues de l'eſclavage, adoucit beaucoup le regret que j'ai de n'avoir pu en approcher. Je n'en aurois remporté qu'un ſentiment pénible; & je n'ai déjà que trop ſouvent éprouvé combien l'Aſie fait payer cher aux voyageurs le plaiſir de la curioſité. Le gouvernement le plus abſolu de l'Europe, comparé au deſpotiſme oriental, ne reſſemble plus qu'à l'autorité paternelle; & mes voyages m'apprenent du moins à mieux juger ma patrie.

LETTRE LXIII.

D'Arrakan.

NE voyant plus rien d'intéreſſant à recueillir dans les états d'Ava, je me ſuis hâté, Madame, d'en ſortir, en m'avançant vers le nord-oueſt, où j'étois appellé par le deſir de connoître un pays peu fréquenté par les vaiſſeaux Européens, parce qu'il ne leur offre aucun port aſſez grand pour les recevoir. Ce pays eſt le royaume d'Arrakan, ou d'Orrakan. Toutes nos relations en ont parlé, & aucune ne nous l'a fait aſſez connoître. Prenez une carte de l'Inde, Madame, & ſi vous ne l'y voyez pas ſitué ſur la

côte orientale du golfe de Bengale, entre le seizième & le vingt-deuxième degrés de latitude septentrionale, tenez pour sûr que sa position est mal indiquée.

Je sortis des états d'Ava, en traversant une rivière assez considérable, appellée Caipoumo, & qui va se perdre dans celle d'Ava quelques lieues au-dessous de la capitale que je quittois. La première station considérable que je rencontrai fut la ville de Dobasi ou Dobrai, située sur le bras oriental du Chaberis. Ce fleuve, qui descend, dit-on, des hauteurs du royaume d'Azem, baigne celui de Tripa & parcourt tout l'Arrakan, offre ici, dix lieues avant son embouchure

dans le golfe de Bengale, une place où les Indiens font un grand commerce. On m'a montré le marché aux eſclaves : c'eſt une vaſte enceinte, où ſont expoſés, pour être vendus, tous les malheureux étrangers qui ont fait naufrage ſur les côtes du Royaume ; car les Dobaſiens, fort adonnés à la piraterie, infeſtent tout le golfe, d'où ils emmènent ſans ceſſe une foule de captifs.

Mes conducteurs, contraints par leurs affaires de ne reſter qu'un jour à Dobazi, me firent prendre la route d'Oriétan, autre place de commerce bien plus conſidérable encore. Nous formions une eſpèce de caravane aſſez nombreuſe, mar-

chant, pour ainſi dire, comme des ſoldats, preſſés les uns contre les autres. Cet ordre étoit néceſſaire pour échapper aux dangers qui aſſiègent les voyageurs ſur cette route. Quelques lieues au nord de la ville s'élève une maſſe énorme de montagnes eſcarpées qui ſervent de repaire à une multitude de bêtes féroces. Il n'eſt pas rare que quelques-uns de ces cruels animaux ne s'en échappent pour faire des excurſions dans les campagnes d'alentour. Il faut être en force & continuellement ſur ſes gardes contr'eux. Notre nombre & notre vigilance ne purent empêcher qu'un tigre monſtrueux n'attaquât un eſclave Chinois qui s'étoit écarté un

inſtant de nous. Quand nous arrivâmes aux cris de ce malheureux, il étoit déjà ſans vie, ſanglant & déchiré. Ce ſpectacle me glaça d'effroi ; mes yeux ſe baignèrent de larmes ; & ſans l'eſpérance d'arriver bientôt à Oriétan, je n'aurois point retrouvé dans mon cœur le courage de faire un plus long ſéjour dans le Royaume d'Arrakan.

Nous pourſuivîmes cependant notre route, & un Oriétanois m'apprit qu'on donnoit le nom de Naum à cette chaîne de montagnes que je voyois s'élever à l'horiſon, & qu'on y relègue les criminels de tout le Royaume, après leur avoir coupé les talons, pour leur ôter tout moyen de s'enfuir, dans l'eſ-

pérance que cette race d'hommes, en s'y multipliant, purgera ce canton des animaux qui le désolent.

Aux approches d'Oriétan, je sentis s'effacer peu-à-peu l'impression de tristesse que je portois sur le visage. Le bras du Chabéris, sur lequel est située cette ville, est orné de part & d'autre de beaux arbres toujours verds, qui, formant un berceau continuel, sont couverts d'une multitude de paons & de singes sans cesse en mouvement. Cette scène aussi riche qu'amusante servit beaucoup à me distraire. J'arrivai enfin aux portes de la ville, & son grand commerce, qui attire une foule d'étrangers de toutes les parties de l'Inde, fixa mon attention. Les

Péguans, les Chinois, les Japonois, les Siamois, les Malais, les Bengalois, les Malabares & les Mogols y ſont en affluence, malgré les roches eſcarpées & dangereuſes qui rendent très-difficile l'accès de la ville du côté du nord, & malgré les écueils & la rapidité des courans qui, du côté du midi, ſemblent défendre la navigation ſur la rivière.

Cependant il fallut me donner quelque repos pour me remettre de la fatigue du voyage : un jour me ſuffit ; & le lendemain, je m'acheminai pour aller viſiter un temple ſuperbe ſitué aux environs de cette ville.

Le toît des édifices qu'ils ap-

pellent pagodes, s'élève ſous la forme d'une pyramide ou d'un clocher, à plus ou moins de hauteur, ſuivant le caprice de ceux qui les ont fondés. En hiver, on a ſoin de couvrir les idoles pour les garantir du froid, dans l'eſpérance qu'après la mort on recueillera la récompenſe de cette attention. On célèbre chaque année une fête, qui porte le nom de Sanſaporan, durant laquelle l'idole Quay-pora eſt portée pompeuſement en proceſſion dans la ville, & promenée ſur un grand chariot que ſuivent quatre-vingt-dix prêtres vêtus de ſatin jaune. Des dévots s'étendent le long du chemin, pour laiſſer paſſer ſur eux le chariot qui

la porte, ou bien ils vont ſe
quer à des pointes de fer qu'
y attache exprès pour que l'Id
ſoit arroſée du ſang de ſes ado
teurs. Ceux qui ont moins de cc
rage s'eſtiment heureux de recev
quelques gouttes de ce ſang. E
ſuite ces mêmes pointes de
ſont retirées avec beaucoup de r
pect par les prêtres qui les co
ſervent précieuſement dans les te
ples, comme autant de reliq
dignes de la vénération des fidè
& des regards de la divinité. Vo
étonnerez-vous après cela, Mad
me, que les Rois de l'Orient
commandent qu'à des eſclaves qu'
écraſent, eux qui ſe regarda
comme les images de la divini

ſe croyent autoriſés à faire tout ce qu'elle a l'air de faire elle-même ?

Le Roi va tous les ans à Oriétan pour viſiter cette même pagode. Ce voyage ſe fait par eau dans des barques élégantes & commodes. Le Prince eſt accompagné de toute ſa cour, & ce cortège nombreux ſemble former une ville flottante, dont toutes les maiſons ſont peintes ou dorées. Pendant ſon ſéjour, qui eſt de deux mois, on ſert tous les jours un magnifique repas à la divinité. Je regrettai beaucoup d'être arrivé trop tard pour être témoin de cette ſolemnité. Dix jours plutôt j'en aurois vu du moins la clôture, &

trouvé de plus grandes facilités pour arriver à Arrakan.

Je les ai surmontées néanmoins. Me voici dans cette capitale qui donne son nom à tout le pays. Cette ville, située à quarante-cinq ou cinquante milles de la mer, occupe le centre d'une vallée dont la circonférence embrasse cinq ou six lieues, & qui est enfermée par de hautes montages. L'entrée de ces mêmes montagnes est défendue à l'orient par quelques ouvrages qui en rendent le passage presqu'impossible. Un Roi de Pégu, de la dynastie des Bramas, entreprit inutilement de le forcer, quoiqu'il eût, dit-on, une armée de trois cens mille hommes.

Le Chaberis traverſe Arrakan du nord au ſud, & ſe partage en petits ruiſſeaux qui coulent dans toutes les rues pour l'utilité des habitans. Réunis enſuite à quelque diſtance de la ville, après avoir arroſé la belle vallée qui l'environne, ils ne forment plus que deux canaux, dont l'un ſe perd dans les campagnes, ſans qu'on ſache ce qu'il devient, & l'autre court ſe précipiter dans le golfe de Bengale, environ quarante lieues au-deſſous d'Arrakan.

Les édifices n'ont ici ni grandeur, ni élégance. Les maiſons du peuple ſont compoſées de pièces de bambou, avec des cannes entrelacées; celles des grands ſont conſ-

truites avec un peu plus de ſolidité, & l'on y voit quelques ornemens de peinture & de ſculpture. On vous aura raconté, d'après les relations des voyageurs qui m'ont précédé, des choſes admirables du palais du Roi. On vous a dit que les piliers qui le ſoutienent ſont couverts d'or; que les appartemens ſont ornés d'un lambris ſuperbe, compoſé des bois les plus précieux de l'Orient, tels que le Sandal & le bois d'Aigle; qu'au milieu du palais eſt une grande ſalle, qu'on appelle *la ſalle d'or*, parce qu'elle eſt revêtue de lames d'or dans toute ſon étendue; qu'on voit dans le même ſallon un dais d'or maſſif, autour duquel ſont ſuſpen-

dus en forme de cul de lampes, environ cent lingots du même métal, chacun du poids de quarante livres; qu'on y admire, outre cela plusieurs statues d'or, disposées autour de la salle, grandes comme nature, épaisses de deux doigts, & couvertes de pierres fines d'une grosseur extraordinaire; qu'il y a au milieu une chaise d'or de deux pieds en quarré, soutenant un cabinet du même métal, garni de diamans, & qui renferme deux rubis longs comme le petit doigt & gros comme des œufs de poule. Reléguez, s'il vous plaît, Madame, toute cette magnificence au pays des chimères ou dans les romans de féerie. C'est-là qu'elle

figure à merveille ; mais ici rien de ſemblable. Le palais du Roi, quoique vaſte, n'a que peu d'apparence. Il eſt bâti à l'indienne ſur de grands piliers, ſa richeſſe ſe réduit à du bois chargé de quelque dorure.

Du reſte, la ville a pluſieurs grandes places qui ſervent de marchés ; les temples ou pagodes y ſurpaſſent le nombre de ſix cens, & néanmoins ſur ce vaſte terrein qu'occupent tant d'édifices, à peine compte-t-on cinquante mille habitans : nouvelle preuve, Madame, que la population des villes de l'Orient & des villes de l'Europe ne peut être calculée ſur la même étendue d'emplacement. Il faudroit ici dix

ou douze lieues de circonférence pour contenir la moitié du peuple de Paris.

LETTRE LXIV.

D'Arrakan.

RIEN ne peut guérir, Madame, les Aſiatiques de leur goût pour l'emphaſe & l'exagération dans le langage. Nos mauvais poëtes, lors même qu'ils ſont les plus enflés, n'atteignent point à ce qu'offre ici d'outré le langage ordinaire. Vous connoiſſez les titres faſtueux que ſe donne le Roi de Siam : celui d'Arrakan n'en prend pas de plus modeſtes. Diſpenſez-moi de vous rapporter ces témoignages de l'or-

gueil & de la ſottiſe ; il eſt vrai cependant que, malgré les diſgraces que cet état a eſſuyées dans le dernier ſiècle, le Prince qui le gouverne eſt encore un des plus puiſſans Monarques de l'Inde.

Son ſérail eſt dans l'une des trois enceintes qui compoſent la vaſte étendue de ſon palais. Le ſervice s'y fait par des eunuques. Chaque Gouverneur de province eſt obligé d'envoyer tous les ans à ce Monarque voluptueux douze filles âgées de douze ans, élevées ſous ſes yeux depuis leur enfance. Quand elles arrivent à la cour, on leur fait ſubir une épreuve aſſez particulière. On les revêt d'une groſſe robe de toile de coton ; on les expoſe à

l'ardeur d'un ſoleil brûlant, & là elles ſont obligées de danſer juſqu'à ce que la ſueur ait trempé leur habit. Ces habits ſont enſuite portés au Roi, qui les reſpire les uns après les autres, & retient pour ſes plaiſirs les filles dont la ſueur flatte le plus agréablement ſon odorat. Les beautés dont il ne veut pas, il les donne à ſes favoris, qui s'eſtiment encore trop heureux de ce témoignage de ſa bonté.

L'état eſt diviſé en douze grandes provinces régies chacune par un Gouverneur qui porte le titre de Roi. Le Monarque, à ſon avénement au trône, les établit ſes lieutenans généraux, en leur mettant une couronne ſur la tête. Voilà

ſans doute encore une des inventions de l'orgueil. Le plus petit Prince d'Allemagne pourroit en faire autant envers les Gouverneurs de ſes châteaux & maiſons de plaiſance, & ſe vanter enſuite de commander à des têtes couronnées.

Le Gouverneur de la province d'Arrakan eſt le premier Miniſtre du Monarque, & comme le Lieutenant-général de tout le Royaume. Les autres grands Officiers ſont le *Kouteval*, ou Général des troupes, le Capitaine des Gardes, l'Amiral, le grand Ecuyer ou Gardien des éléphans, le Chef de la juſtice & les autres membres du conſeil royal. Dans chaque ville il y a un Gouverneur particulier, un Re-

receveur ou Tréſorier du Prince, & d'autres Officiers pour l'adminiſtration de la juſtice & des finances. Tous ces Miniſtres ſont ſubordonnés au Vice-roi de la Province.

Les Ambaſſadeurs ſont reçus avec beaucoup de pompe. Deux des principaux Miniſtres viennent les complimenter de la part de l'Empereur, & les conduiſent au palais avec une magnifique eſcorte d'éléphans, de ſoldats & d'Officiers de la cour, rangés ſur deux lignes; mais lorſqu'ils arrivent à la ſalle d'audience, on les oblige de laiſſer à la porte leurs ſandales, de ſe mettre à genou, & de s'aſſeoir ſur les talons, le viſage tourné contre terre.

L'ancien uſage de ces Monarques eſt de ne ſe montrer que très rarement au peuple, & toujours avec l'appareil le plus faſtueux. Voici ce qu'il m'a été permis de voir ce matin. Les trois grandes places renfermées dans l'enceinte du palais, & les principales rues de la capitale étoient remplies d'échafauds deſtinés à des repréſentations de théâtre, ou chargés d'artifices. Tous ces lieux étoient environnés de ſoldats vêtus de blanc & armés d'épées & de lances pour contenir le peuple. Le Roi eſt ſorti de ſon palais au ſon des trompettes, des tambours & d'autres inſtrumens du pays. Il étoit aſſis ſur un éléphant richement caparaçonné

&

& garni d'une houſſe couverte de perles. Ses habits, & l'eſpèce de turban qui lui couvroit la tête, étoient chargés de diamans, de rubis & d'autres pierreries. Un de ſes officiers ſoutenoit derrière lui un grand paraſol d'une étoffe précieuſe. Ses courtiſans marchoient à ſes côtés, & toute la garde ſuivoit. Le Prince héréditaire a paru enſuite, monté ſur un autre éléphant & environné d'un brillant cortège. Il étoit ſuivi des vice-rois & des autres vaſſaux de la couronne qui montoient des éléphans équipés avec la dernière magnificence. Les prêtres, les muſiciens & une troupe de farceurs fermoient la marche & faiſoient retentir l'air de leurs

chants & du bruit de trente inſtrumens. Ce long & magnifique corrège a traverſé toute la ville. Le Roi, après cette proceſſion, eſt rentré au palais, où il a reçu l'hommage & le ſerment de fidélité des grands & de tout le peuple. Des feux d'artifice, tirés au bruit de l'artillerie, des repréſentations dramatiques, des chants, des danſes & d'autres plaiſirs variés ont terminé cette fête, l'une des plus brillantes que j'aie vues dans le cours de mes voyages.

LETTRE LXV.

D'Arrakan.

L'IDOLATRIE qui règne ici, Madame, diffère peu de celle à laquelle ſont livrés les Siamois, ſoit pour le fond de la croyance, ſoit pour la forme du culte. Les ſacrifices offerts à la divinité ne ſont jamais ſouillés du ſang des animaux. On ſe proſterne devant les idoles; on leur offre des fleurs, des plantes aromatiques; on leur donne toutes les choſes qui ſervent aux beſoins de la vie, comme du riz, des fruits, de la gomme, de la ſoie & du coton.

La plûpart des pagodes ſont

conſtruites ſur des roches eſcarpées, & l'on y monte par des degrés creuſés dans le roc. Leur forme eſt ronde & ſe termine en pyramide. Leurs toîts ſont enrichis de globes dorés. Les murs ſont ſolides, les fenêtres en petit nombre, & l'on n'y pratique qu'une ſeule porte. L'intérieur eſt orné d'une telle multitude de ſtatues, qu'on en compte juſqu'à vingt mille dans un ſeul temple. Ces idoles, dont quelques-unes ſont coloſſales, comme celles de Siam, ſont ordinairement de brique. Toutes ont l'attitude d'une perſonne aſſiſe, les oreilles larges & pendantes ſur l'épaule, le viſage, la poitrine & les bras dorés, le reſte noir, mais couvert des

plus riches étoffes du pays. Chaque citoyen a dans ſa maiſon, ſes idoles particulières, par leſquelles il jure, dont il porte les ſtigmates imprimés ſur le bras ou ſur les épaules avec un fer rouge, & auxquelles il offre tous les jours une partie des mets qu'on ſert ſur ſa table. Les perſonnes riches ont auſſi coutume d'envoyer quelques plats aux principales divinités des temples.

Mais les temples, les idoles & les ſacrifices ne ſont pour ainſi dire que la partie muette de toute religion. Elle ne parle & n'agit que par le miniſtère des prêtres : ce ſont donc les prêtres qu'il eſt important d'étudier, ſoit dans leur hiérarchie, ſoit dans leur conduite.

Ceux d'Arrakan ont un chef-lieu que je regrette de ne pouvoir viſiter. C'eſt dans l'iſle de Munay ſituée entre celle de Négraille & l'embouchure du Chiaberis que le grand pontife a fixé ſa réſidence. Une courſe dans cette iſle m'écarteroit trop de la route que je dois tenir pour entrer au premier jour dans la preſqu'iſle occidentale. Il faut donc nous contenter, vous Madame, du récit ſommaire que je vous adreſſe, & moi des détails que j'ai recueillis ici dans mes entretiens avec les plus éclairés des Arrakanois.

Leurs prêtres portent le nom de *Raulins*. Ils obéiſſent à un Souverain Pontife qui réſide à Munay.

Ce chef de la religion eſt le perſonnage le plus reſpecté du royaume. Le Roi lui-même lui cède la place d'honneur & ne lui parle qu'en s'inclinant profondément. A ſa mort le Prince & tous les Seigneurs ſont tenus d'aſſiſter à ſes funérailles; & cette cérémonie coûte des ſommes immenſes, pour les habits qu'il faut donner à plus de quarante mille prêtres répandus dans le pays. Voyez, Madame, combien eſt puiſſant l'empire de la ſuperſtition; puiſqu'elle apprend aux deſpotes eux-mêmes à recevoir le joug du reſpect & de l'obéiſſance.

La ſuperſtition, qui les enchaîne tous,
Leur met un frein ſacré qu'ils mordent à genoux.

L'hiſtoire de tous les peuples dépoſe en faveur de cette vérité. Un fléau en combat un autre : triſte & malheureuſe condition de l'eſpèce humaine, qui ne reſpire qu'en changeant d'oppreſſeurs.

Les Raulins vivent les uns en communauté, les autres dans de petites cellules à côté des pagodes ; & d'autres demeurent au milieu des bois. La couleur de leurs vêtemens eſt jaune. On leur raſe la tête qu'on leur couvre enſuite d'une eſpèce de mître. Au jour de leur initiation, ils s'engagent à garder le célibat. Cette promeſſe, contre laquelle la nature de l'homme reclame ici d'autant plus puiſſamment qu'elle eſt aidée encore par

l'influence du climat, cette promeſſe, dis-je, n'eſt pas toujours fidèlement obſervée, parce qu'il eſt impoſſible qu'elle le ſoit toujours; auſſi la loi a-t-elle eu quelqu'égard pour la fragilité des ſens. Bien éloignée de la rigueur qui condamne au feu, dans le Royaume de Siam, le prêtre qui viole ſon vœu de chaſteté; ici, elle ſe contente de le dégrader de la dignité ſacerdotale, & de le réduire à la condition des laïques.

Pour mieux régner ſur les eſprits, ces prêtres ſe ſont chargés de l'éducation de la jeuneſſe dans les villes. Placés, pour ainſi dire, à l'entrée de la vie de l'homme, ils commandent au reſte de

ſa carrière. C'eſt par eux ſeuls qu'il apprend à lire, à écrire, & qu'il s'inſtruit dans la religion & dans les loix : en un mot, toutes les connoiſſances, néceſſaires à la vie ſociale, ſont demeurées entre leurs mains. A la théologie qui les égare dans le pays des chimères, ils ont aſſocié l'aſtronomie & la médecine, qui n'eſt guère ici qu'un recueil de pratiques ſuperſtitieuſes. Les Arrakanois ne ſont pas aſſez avancés en lumière, pour ſentir enfin que les prêtres ne doivent être que les miniſtres de la morale, & qu'il eſt imprudent de leur laiſſer des emplois dont l'action ne fait qu'accroître le danger de leur influence ſur la choſe publique.

Quand un malade appelle les Raulins à ſon ſecours, ces prêtres, qui ont plus de confiance dans le pouvoir des dieux que dans la vertu des remèdes, emploient en cette occaſion des exorciſmes & des ſacrifices. Ils ſoufflent ſur lui, récitent des prières & ſacrifient aux vents, qu'ils regardent comme les cauſes de toutes les maladies. Ils immolent à ces dieux mal-faiſans, & ſur-tout à *Chaor-Baos* leur chef, un grand nombre d'animaux.

Si ces cérémonies n'opèrent point la guériſon, ou plutôt ſi la guériſon n'arrive point pendant ces cérémonies, la femme ou le plus proche parent du malade, fait uſage d'une autre pratique ſuperſti-

tieuſe qui paroît empruntée de la religion des Pégouans. On prépare une chambre ; on l'orne de riches tapis ; on y dreſſe un autel ſur lequel on place une idole. Les Raulins & les parens du malade s'aſſemblent dans ce lieu : on les régale pendant huit jours au ſon de pluſieurs inſtrumens. Celui qui préſide à la fête eſt obligé de danſer pendant ce repas, juſqu'à ce qu'il tombe dans un épuiſement abſolu. Quand les forces commencent à lui manquer, il s'appuie à une corde pendue au plancher, & ſi ſa foibleſſe l'empêche de continuer aſſez long-tems cet exercice, le plus proche parent eſt obligé de prendre ſa place. La muſique re-

double ; lorſque le danſeur perd connoiſſance, les prêtres aſſurent que, pendant ſon évanouiſſement, il a des entretiens particuliers avec l'idole qui eſt l'objet de ſes invocations. Si le malade guérit, on le porte au temple où les prêtres l'oignent d'huile & de parfums depuis le ſommet de la tête juſqu'aux piés. S'il meurt, les Raulins déclarent que les dieux l'ont enlevé de ce monde, ſoit par un terrible arrêt de leur juſtice pour l'expiation de ſes péchés, ſoit par un effet de leur clémence, pour le récompenſer dans une autre vie.

Enfin, pour achever de vous faire connoître les Raulins, je ne ne dois point paſſer ſous ſilence

leur hiérarchie; elle eſt diviſée en trois ordres, les *Pongri*, les *Pangian*, & les *Xoxum*, tous également ſoumis au ſouverain Pontife, qui s'appelle *Xoxum-Pongri*, & dont l'autorité règle tout ce qui concerne le culte. Si l'inſtitution de la claſſe ſacerdotale à Arrakan ne remontoit pas à une haute antiquité, ou ſi l'Aſie avoit pu connoître anciennement l'Europe, je vous dirois que les Raulins ont copié notre ordre eccléſiaſtique, où nous diſtinguons un chef reſpecté des Souverains mêmes, auquel ſont liés par une obéiſſance filiale, nos évêques, nos prêtres, & le reſte de la cléricature.

Une choſe cependant doit vous

donner, Madame, ainſi qu'à moi, quelqu'eſtime pour les Raulins. L'eſprit d'intolérance ne leur fut, dit-on, jamais connu. Ils ſouffrent patiemment que chacun obéiſſe à ſa conſcience. Il leur paroît affreux de perſécuter quiconque a le malheur de ne pas croire comme eux. Les dieux ſeuls, diſent-ils, peuvent juger & punir la penſée. Chacun les ſert comme il l'entend, & pourvu qu'on n'inſulte pas au culte reçu, nulle puiſſance ſur la terre n'a le droit de vouloir y ramener ceux qui en ſuivent un autre. Tant de modération & de ſageſſe devroit étonner dans les Raulins, ſi c'étoit en eux le fruit des lumières. Mais c'eſt moins l'ouvrage de la rai-

ſon, que de la douceur du caractère, commune aux peuples de l'Inde. Quand cette douceur eſt le produit du climat plutôt que celui des inſtitutions ſociales, il eſt bien difficile qu'elle ne reſſemble pas à l'indifférence; & c'eſt peut-être le point où ſont arrivés, ſans aucun mérite, les prêtres d'Arrakan.

LETTRE LXVI.

D'Arrakan.

CETTE lettre, Madame, ſera vraiſemblablement la dernière que vous recevrez de moi, datée d'Arrakan. Je la deſtine à raſſembler toutes les notions que j'ai pu me procurer ſur le terroir, le climat,

le commerce, les mœurs & les uſages d'un Royaume que je ſuis près de quitter, avec le regret de n'avoir pu le parcourir dans toute ſon étendue. Ces courſes intérieures m'auroient diſtingué des voyageurs qui m'ont précédé; & j'aurois eu la ſatisfaction de vous adreſſer une relation, & plus curieuſe & plus inſtructive que les leurs. Telle qu'elle eſt cependant, elle a quelques droits à votre eſtime, parce qu'en voyant les mêmes choſes, j'ai tâché de les voir avec plus d'attention, & de les ſaiſir dans leur vrai jour. Mes devanciers voyageoient pour commercer, je ne voyage que pour m'inſtruire. Cette différence d'intention doit

influer ſur la manière d'obſerver. Quand on ſe contente d'un premier apperçu, on riſque de ſe méprendre à une fauſſe couleur. Il faut percer au-delà pour arriver à la vérité.

La partie méridionale d'Arrakan fut toujours un pays inculte & déſert. Les tigres, les éléphans, les buffles, en repouſſent les Indiens, trop timides, ou plutôt trop indolens, pour tenter d'enlever ces campagnes aux animaux qui les dévaſtent. Vous ſavez qu'il n'eſt aucune eſpèce qui réſiſte à la nôtre. La préſence de l'homme eſt partout le véritable Hercule qui purge la terre de ſes monſtres. Elle les repouſſe de proche en proche; &

la conſtance aidée de l'adreſſe eſt une force qui nous affermit dans nos conquêtes.

Quant à la partie ſeptentrionale, il fut un tems où on la vit dans un état floriſſant. C'étoit un des plus beaux pays de l'univers. Des campagnes d'une fertilité extrême, une prodigieuſe abondance de beſtiaux, enrichiſſoient des villes agréables & opulentes, & des villages preſqu'auſſi peuplés que les villes; mais des guerres inteſtines & domeſtiques ont changé la face de ce Royaume. Il y aura bientôt deux ſiècles que les Portugais en ruinèrent la flotte, compoſée, dit-on, de cinq cens quarante voiles, & qu'ils anéantirent une armée de

trente mille hommes. L'année 1690 lui fut encore plus fatale : deux Princes du ſang royal, s'étant diſputé le trône, qui étoit devenu vacant par la mort du Roi, déſolèrent le pays par leurs diviſions, l'inondèrent de ſang, périrent eux-mêmes dans ces démêlés funeſtes, & entraînèrent dans leur ruine tous les Princes de la maiſon royale, avec un million de citoyens.

Il n'y a ici, dans le cours ordinaire de l'année, que deux ſaiſons, dont l'une très-pluvieuſe & très-ſujette à l'inconſtance des vents, commence au mois d'Avril, & finit au mois d'Octobre; l'autre amène un tems ſerein & très-chaud, & dure les ſix autres mois, ſi on

en excepte quelques jours d'hiver qui ſe font ſentir quand le vent du nord ſouffle avec violence. On ſe ſouvient, par tradition, qu'en 1660 le froid fut ſi rigoureux ici au mois de Décembre, que l'huile gêla dans les flacons, au point qu'on pouvoit la fendre avec le couteau : phénomène très-ſingulier ſous un climat auſſi méridional qu'Arrakan. L'air eſt très-ſain dans tout le pays Il n'y règne guère d'autres maladies que des fièvres épidémiques, qui ſe manifeſtent pendant la ſaiſon pluvieuſe, & qui ſont rarement mortelles.

Le pays eſt agréablement coupé par des rivières, des lacs & des étangs. On y trouve des bois de

toute eſpèce, des jardins & des marais cultivés avec ſoin, & d'excellens pâturages couverts de beſtiaux. Les montagnes fourniſſent des mines d'étain & de plomb. Le riz croît abondamment en pluſieurs lieux, & ſa qualité eſt excellente. On le recueille vers le mois de Décembre. Les arbres produiſent quantité de fruits délicieux, des noix de coco, des bananes, des mourgos, eſpèce de concombres, des oranges, des limons, des cédras d'une groſſeur prodigieuſe, & ſi pleines de ſuc, qu'on en tire quelquefois plus d'une chopine de liqueur. Le *Durion* ſur-tout eſt ici très-commun. C'eſt un fruit qui croît ſur un grand arbre appelé

Batau par les Indiens. Il eſt de la groſſeur du melon ; ſa chair eſt blanche & d'un goût exquis. Son écorce eſt armée d'épines comme la châtaigne. On m'a aſſuré qu'il ne peut ſoutenir le voiſinage des feuilles de bétel, & qu'il ſe flétrit à leur approche.

Il y a dans les forêts un grand nombre d'éléphans, de chameaux & de buffles. Ces derniers animaux ſont de la groſſeur & de la force de nos bœufs ; mais leur front eſt armé de cornes plus grandes. Les femelles donnent un lait bien inférieur à celui de la vache. Il y en a qu'on a ſoumis à la vie domeſtique ; ceux-ci paiſſent dans les campagnes ſous la conduite d'un

paſteur ; mais leur premier naturel renaît à l'approche des perſonnes qu'ils n'ont pas coutume de voir ; ils s'irritent & les pourſuivent.

Les arts, les manufactures, les productions induſtrieuſes de ce Royaume, méritent peu votre attention. Vous les connoîtrez en vous rappellant tout ce que je vous en ai écrit dans mes lettres ſur Laos & ſur Ava. Cependant le commerce fut autrefois très-floriſſant ; il ſe faiſoit principalement par l'entremiſe des Maures, des Portugais & des Hollandois. Les Maures établis dans les places les plus avantageuſes du pays, particulièrement aux environs de Baudel, trafiquoient à Bengale, à Orixa, à Golkonde, à Coromandel,

romandel, & juſques dans la Perſe. Ils avoient en divers lieux des magaſins conſidérables remplis de toiles, de draps, & d'autres marchandiſes étrangères, ſans parler de celles du pays, dont ils faiſoient un commerce très-étendu.

Les Portugais ont eu une riche habitation au-deſſus d'Arrakan ; ils étoient à la ſolde du Roi ; & ſous les auſpices de ce Prince, que la guerre tenoit preſque toujours armé contre le Roi de Bengale, ils faiſoient des incurſions fréquentes ſur les rives du Gange, d'où ils revenoient chargés d'un butin conſidérable. Un Vice-Roi de Bengale leur ayant perſuadé de venir s'établir dans ſa Province, où il pren-

droit leur commerce ſous ſa protection, ils abandonnèrent l'habitation floriſſante qu'ils avoient dans le Royaume d'Arrakan. Le Vice-roi s'en empara auſſi-tôt, & ne remplit aucune des promeſſes qu'il leur avoit faites.

Les Hollandois, toujours attentifs à profiter des diſgraces des Portugais dans l'Inde, s'établirent alors dans le même pays, en y fondant un comptoir avantageux, qui dépendoit de celui de Coromandel; mais les vexations qu'ils ſouffrirent à leur tour, ſoit de la part des Arrakanois, ſoit des Bengalois, & des autres peuples tributaires du Grand-Mogol, les déterminèrent, il y a un ſiècle, à quitter cet établiſſe-

ment. Ils tiroient d'Arrakan beaucoup de riz qu'ils tranſportoient en Hollande, & un grand nombre d'eſclaves qu'ils avoient à très-bon compte, & qu'ils conduiſoient à Batavia & dans leurs autres colonies.

Aujourd'hui le commerce a moins d'activité. Il enlève des bois de conſtruction, le plomb, l'étain, le vernis & l'ivoire, & donne en échange de la toile, du coton, du poivre, du bois de ſandal, du fer, de l'acier, du cuivre, des cuirs dorés & des porcelaines communes. Les Maures Indoſtans achètent beaucoup d'éléphans qu'ils tranſportent dans les contrées occidentales de l'Aſie, ainſi que des

pierres précieuſes qu'on leur cède à bon marché, & qui viennent apparemment du Pégu ; car le Royaume d'Arrakan n'en fournit aucune.

Voilà, Madame, tout ce que j'ai pu recueillir touchant le terroir, le climat & le commerce de ce pays. Je paſſe aux mœurs & aux uſages dont le tableau terminera cette lettre.

Les peuples d'Arrakan ont la taille moyenne, le corps replet, le front large & plat, les yeux petits, mais vifs, les narines larges, ouvertes, & le teint d'un noir jaunâtre. Ils ſont d'un naturel barbare & féroce. En 1690, un Prince de l'Indoſtan ayant cherché un aſyle au milieu de cette

nation perfide, fut maſſacré avec toute ſa ſuite par les ordres du Monarque, qui s'empara de toutes les richeſſes que le fugitif avoit emportées avec lui.

Ces Indiens ſont peu recherchés dans leurs habits, qui ſont d'ailleurs d'un tiſſu très-léger. Ceux qui habitent la partie la plus ſeptentrionale ont ſoin de ſe couvrir davantage. Ces vêtemens conſiſtent en une veſte de coton qui ne paſſe pas la ceinture, en un tablier de même étoffe dont ils ſe couvrent les reins & les cuiſſes, & qu'ils attachent avec une bande de toile, enfin, en une robe de coton auſſi qu'on met par-deſſus les autres vêtemens, & qui tombe au-deſſous

du genou. Les femmes ont une robe un peu plus longue, & portent outre cela, une espèce d'écharpe qui leur couvre les épaules & la poitrine, & qui donne de la grace à leur habillement. Leur tablier descend jusqu'aux piés ; leur longue chevelure flotte en désordre : des bracelets d'ivoire, d'argent & de cuivre parent leurs bras & leurs jambes, & des anneaux de verre pendent à leurs oreilles.

Je crois vous avoir ue
les ma baſſ
auſſi les le
excepter
à c
o

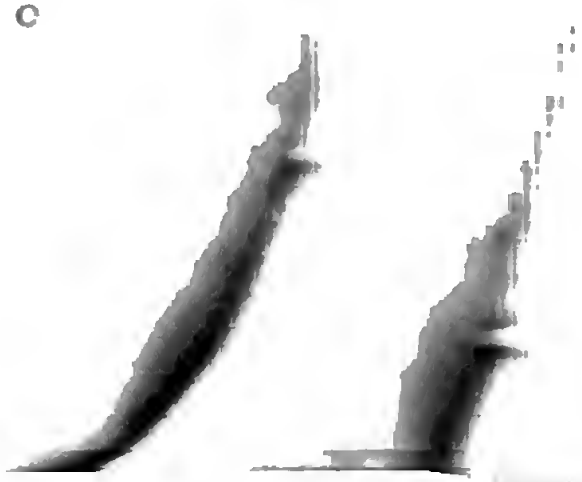

hiverner nos ſoldats. Une natte ſert de lit, & une ſimple toile de coton de couverture. La cuiſine & la ſalle à manger forment deux pièces différentes, l'une & l'autre iſolées de la maiſon. Le riz broyé & mis en pâte tient lieu de pain; à cet aliment ordinaire, on joint pour le manger avec délices, des rats, des ſouris, des ſerpens, du poiſſon pourri, & toutes ſortes de viandes corrompues. On mêle à tous ces mets une moutarde ſi forte, qu'il eſt impoſſible aux Européens d'en ſoutenir l'odeur. La coutume des Grands eſt de faire couvrir leurs tables d'une multitude de mets ſervis dans de petites ſoucoupes. L'eau eſt ici la boiſſon

ordinaire : on uſe auſſi d'une liqueur appelée onze, qu'on exprime d'un certain arbre de la nature des palmites. La couleur de ce breuvage eſt blanche ; ſon goût eſt délicat & agréable, lorſqu'on le prend dans ſa fraîcheur ; au bout de quelques heures il a trop de feu, & il porte à la tête ; s'il eſt gardé trois ou quatre jours, il s'aigrit.

Les femmes n'apportent point de dot à leurs maris. Le contrat eſt dreſſé en préſence des Prêtres, & le mariage ſe conſomme ſous les yeux des parens. Les époux, comme ceux de Pégou, ſont ſi peu jaloux, qu'ils abandonnent volontiers à un autre la première nuit des noces.

On m'a parlé d'une coutume qui oblige le Roi d'épouſer l'aînée de ſes ſœurs, afin que la race royale ſe conſerve dans toute ſa pureté.

Quant aux funérailles, elles ſont accompagnées de quelques cérémonies ſuperſtitieuſes qui me ſemblent particulières à ce pays. On expoſe le mort dans une ſalle; les Raulins prononcent ſur lui des prières, brûlent des parfums, & danſent autour du cercueil; cependant les domeſtiques du défunt font le guet, pour empêcher que le *Grand Chat noir* n'entre dans la ſalle. S'il approchoit de la bierre, & s'il venoit malheureuſement à paſſer ſous le cadavre, l'ame du mort ſeroit condamnée à errer dans ce monde

pendant plusieurs siècles. L'usage ordinaire est de peindre sur le cercueil des Grands des chevaux, des éléphans, des vaches, des aigles, des lions, & les plus nobles animaux, pour procurer à l'ame une habitation honorable; mais quelques dévots y font peindre par humilité des rats, des grenouilles, &c. Les corps sont brûlés dans un champ voisin de la ville. On a reconnu depuis longtems que les morts ne doivent point infecter l'air que les vivans respirent; ce que la France ne fait aujourd'hui qu'entrevoir à peine, grace aux obstacles que les préjugés & l'intérêt ont opposés de toute part aux citoyens éclairés

qui ſollicitent une réforme. Quand viendra donc le tems où la ſageſſe de toutes les nations formera notre ſageſſe ? A quoi nous ſert d'étudier les différentes inſtitutions ſociales, ſi ce n'eſt point pour tranſporter dans la nôtre ce qu'elles ont d'utile & de raiſonnable; & ne nous éclairons-nous que pour être ſages en ſpéculation ?

LETTRE LXVII.

De Dianga.

J'AI atteint, Madame, la ville frontière d'Arrakan & du Bengale, Dianga, placée ſur la limite des deux états. Le Royaume d'Azem n'en eſt pas éloigné ; auſſi mon projet étoit-il de pouſſer juſque-là ma courſe ; mais la difficulté de trouver en ce moment un compagnon de voyage, m'arrête ; j'aime mieux profiter d'une occaſion favorable qui s'offre à moi, d'entrer dans la preſqu'iſle occidentale, à la ſuite d'une ambaſſade qu'y envoie le Roi d'Arrakan. C'eſt demain le jour du départ : j'aurai à peine le

le tems de rédiger ce qu'un négociant Azémite m'a raconté de ſa propre nation, pour ſuppléer à ce que je ne pourrai voir par moi-même.

« L'ancienne capitale d'Azem, m'a-t-il dit, ſe nommoit *Azo*: c'étoit une ville conſidérable par ſes richeſſes; nos Rois y faiſoient leur réſidence. On y voyoit leurs tombeaux, érigés dans une ſuperbe pagode, où chaque Prince avoit fait conſtruire une chapelle deſtinée à lui ſervir de ſépulture; car notre uſage eſt d'enterrer les corps, & non pas de les brûler. Nos Monarques avoient coutume d'y envoyer beaucoup d'or & d'argent, de riches tapis, & d'autres meu-

bles précieux, qui devoient être enfermés avec eux dans leur tombeau. Le jour des funérailles, on mettoit dans le même caveau les pagodes d'or que chaque Roi avoit adorées pendant ſa vie, dans l'opinion que ces ſtatues lui ſerviroient dans l'autre monde. La même penſée portoit ſes femmes & ſes principaux officiers à ſe donner la mort pour être enterrés auprès de leur maître, & pour lui procurer les plaiſirs & les ſecours dont il auroit beſoin. On enfermoit auſſi dans le tombeau du Roi, un éléphant en vie, des chameaux, des chevaux & des chiens de chaſſe ».

« Azo & ſes tréſors furent pillés par une armée du Grand-Mogol,

commandée par le redoutable *Emïr Jola*, que vos Européens nomment *Mirgimola*. Ce Général s'étant embarqué ſur une rivière qui ſort du lac de Chiama, & qui ſe décharge dans un des bras du Gange, remonta vers nos frontières. Il pénétra dans notre pays, y mit tout à feu & à ſang; & tournant enſuite vers le midi, ſoit pour éviter une armée puiſſante que nous avions aſſemblée, ſoit parce que ſes troupes refuſoient de le ſuivre vers le nord, dont tous les Indiens redoutent d'approcher, il tomba ſur Azo qu'il ſaccagea, & où il fit un butin immenſe ».

« Depuis cette époque de déſolation, *Kemmerouf*, que nous ap-

nous

pelons auſſi *Chandara*, eſt devenue la principale cité & l'habitation de nos Rois; elle eſt ſituée à vingt-cinq journées d'Azo. Tout le pays eſt coupé d'un grand nombre de rivières & de canaux, dont les débordemens ravagent les campagnes, & donnent pluſieurs maladies. Le plus conſidérable de nos fleuves, que nous appelons *Laquia*, va ſe perdre dans le Gange. Ce fut par cette rivière qu'Emir-Jola entra dans le pays ».

« La température de notre climat, quoique plus rigoureuſe que dans aucune partie de la preſqu'iſle orientale, n'empêche pas la vigne de nous donner d'excellens fruits; mais au lieu d'en faire du vin,

nous les laiſſons ſécher pour en extraire enſuite de l'eau-de-vie. Nous recueillons auſſi de la ſoie ; mais d'une qualité médiocre. Outre les coçons produits par nos vers domeſtiques, il en eſt de particuliers qu'on trouve ſur les arbres, & qui ſont l'ouvrage de certains inſectes plus ronds que les vers communs, & qui travaillent toute l'année. Les étoffes faites de cette ſoie ont beaucoup de luſtre, mais peu de durée ; & cependant il nous eſt défendu de la laiſſer ſortir du Royaume, ainſi que l'or & l'argent dont nous avons plus d'une mine. Cet or & cet argent ne ſont jamais convertis en eſpèces monnoyées. Partagés en lingots grands

& petits, ils nous ſervent pour le commerce intérieur ».

« A ces richeſſes territoriales, qui appartiennent en propre à notre Roi, joignez le fer, l'acier, l'étain & le plomb dont la propriété eſt auſſi toute entière dans les mains du Souvrain, & vous concevrez pourquoi nous vivons libres de toute impoſition. Aucun Azémite même n'eſt employé à l'exploitation de ces mines. Le Prince achète à ſes frais, pour ce travail pénible, des eſclaves chez nos voiſins. Auſſi tous les ſujets d'Azem, ſans en excepter les cultivateurs, mènent-ils une vie aiſée. Il en eſt peu qui n'aient une maiſon à eux, contre l'ordinaire du reſte des In-

diens, que la ſervitude & la misère accablent au milieu d'un pays où ils devroient vivre dans la richeſſe & l'abondance ».

« Vous avez habité parmi les Chinois, & vous les avez entendu ſans doute s'attribuer l'invention de la poudre & du canon ; mais interrogez l'Inde entière, & le témoignage de tous nos voiſins vous aſſurera que la gloire de cette invention appartient aux Azémites. Nous la communiquâmes d'abord aux Pégouans, qui la tranſmirent enſuite à la Chine. Emir-Jola rapporte de ſon expédition un grand nombre de canons de fer que nous avions fabriqués. Notre poudre eſt excellente & ſupérieure à celle des

Européens, quoique le grain en ſoit de même rond & menu ».

« Je n'oublierai point l'abondance de notre gomme-laque. Nous en tirons d'abord une couleur rouge qui ſert à peindre nos toiles; le reſte nous donne un beau vernis dont nous faiſons un grand commerce avec les Chinois qui le préfèrent au leur ».

« Voilà nos richeſſes, voici nos mœurs. La polygamie nous eſt permiſe. Quelques-uns d'entre nous épouſent juſqu'à quatre femmes; mais pour fermer la porte à toute conteſtation entr'elles, nous leur déclarons, en les prenant, à quel genre d'occupation elles ſont deſtinées. L'une eſt pour l'intérieur

du

du ménage, l'autre pour le travail du dehors, celle-ci pour tel emploi, celle-là pour tel autre, & toutes pour notre ſervice & nos plaiſirs. Cette autorité des maris eſt confirmée par celle de la religion, qui fait un devoir aux femmes de l'obéiſſance la plus aveugle, ſous peine de ſouffrir la faim & la ſoif dans l'autre monde ».

« Il fut même un tems où nos femmes étoient dans l'obligation de ne point nous ſurvivre; mais nous ſommes devenus plus raiſonnables, & celle que nous avons poſſédée pendant notre vie, eſt libre, après notre mort, de ſe donner un nouveau maître ».

Tel a été, Madame, le récit

de l'Azémite ; & c'eſt auſſi par-là que je terminerai celui de mes voyages dans la preſqu'iſle orientale. Je me trouverai dans quelques jours au milieu d'un peuple antique & célèbre. Après l'avoir long-tems étudié dans nos livres, j'aurai la ſatisfaction de l'obſerver ſur ſa terre natale, au milieu de tous les monumens de ſon exiſtence religieuſe & politique. Quel vaſte champ s'ouvre devant moi, & combien m'eſt néceſſaire l'œil de la philoſophie & l'eſprit de l'analyſe.
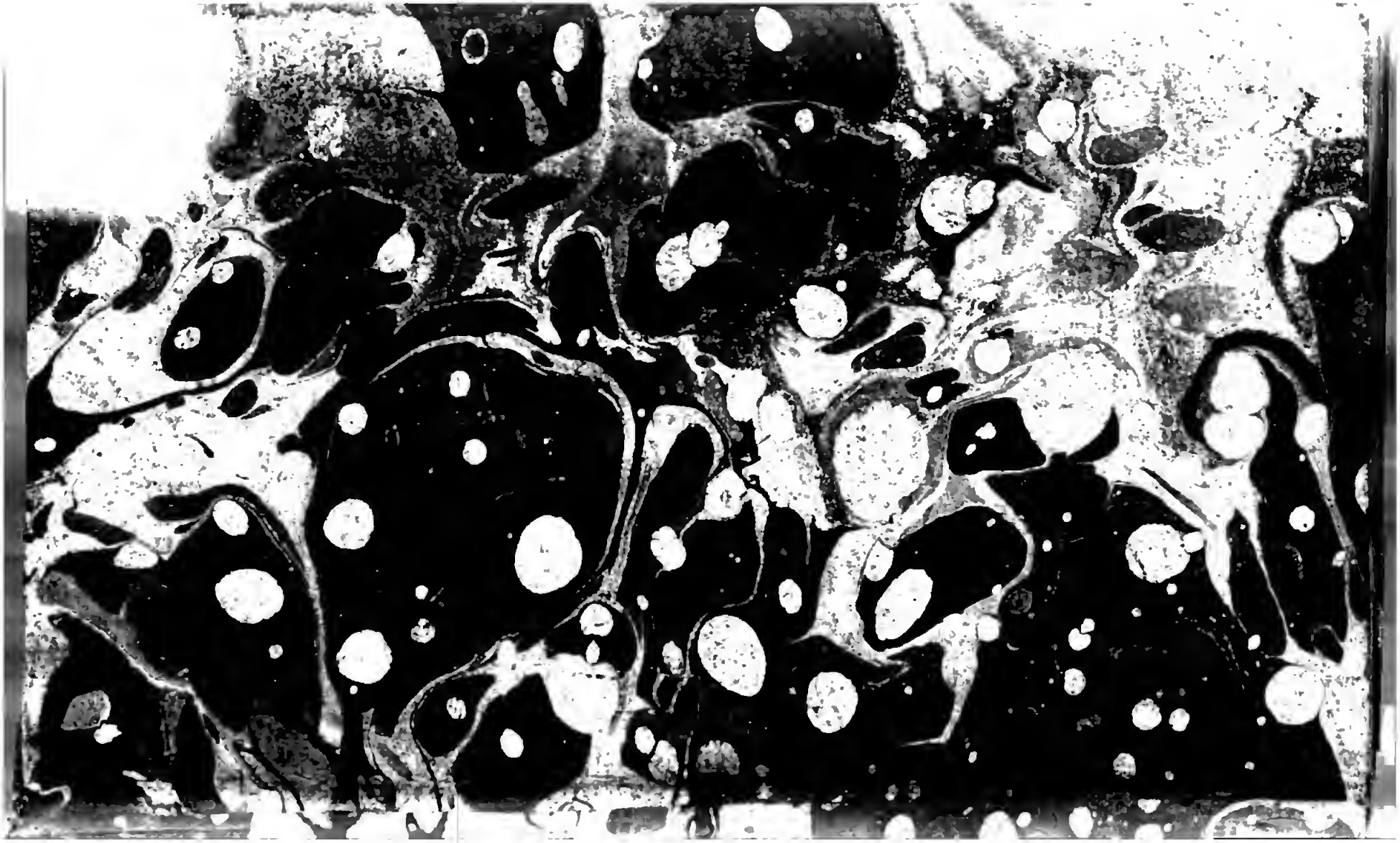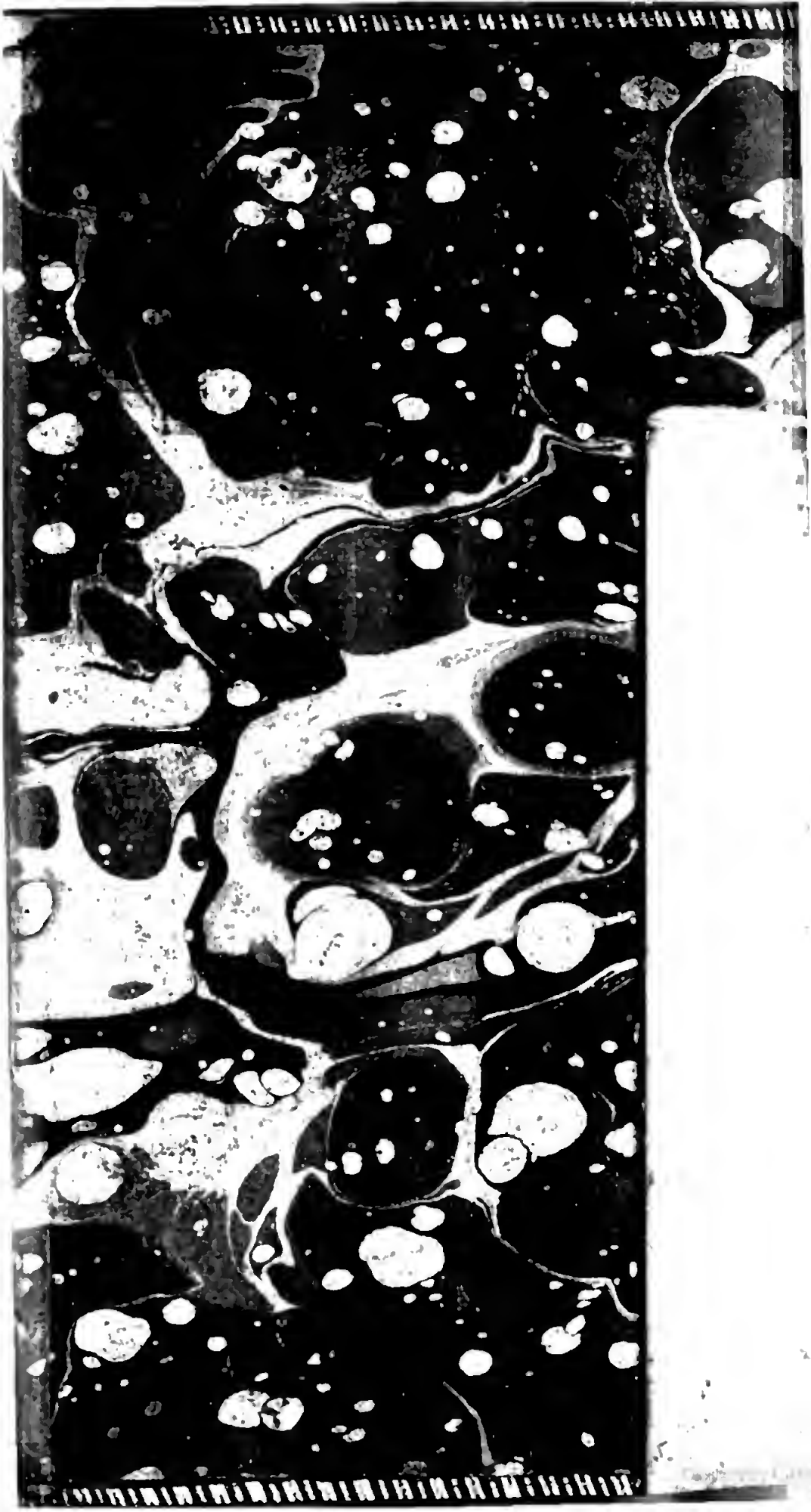
Fin du ſeptième Volume des Voyages.